

## CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE 2026

# Un dispositif de récolte renforcé mis en place

*Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche met les bouchées doubles pour assurer le succès de la campagne de moisson-battage 2026. Face à une saison annoncée comme exceptionnelle, tant par l'étendue des superficies emblavées que par les volumes de production attendus, les pouvoirs publics ont dévoilé un ensemble de mesures destinées à faciliter le travail des agriculteurs et à optimiser la collecte des céréales. . P 3*



## SAIDAL

**Un chiffre d'affaires record de 44,04 milliards de DA en 2025**

Le Groupe SAIDAL a franchi un nouveau cap en 2025 en réalisant un chiffre d'affaires record de 44,04 milliards de dinars, en hausse de 98,43 % par rapport à l'exercice précédent. Ces performances ont été présentées, hier à Alger, lors de l'Assemblée générale ordinaire consacrée à l'adoption du rapport du Conseil d'administration et à l'approbation des états financiers de l'exercice 2025.

P 2

## HYDRAULIQUE

**Les grands chantiers dévoilés**

Face aux effets du changement climatique et à l'augmentation continue des besoins en eau potable, agricoles et industriels, l'Algérie accélère la transformation de son modèle de gestion de la ressource. Invité de l'émission « Forum El Oula » de la « Chaîne I » de la Radio nationale, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présenté les principaux chantiers engagés pour renforcer durablement l'approvisionnement en eau et moderniser la gouvernance du secteur.

P 5

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE,  
SURVEILLANCE DES  
PLACES...**

**La Protection civile renforce son dispositif**

Avec le début des vacances d'été et l'afflux des estivants vers les plages et les espaces de loisirs, la Direction générale de la Protection civile (DGPC) déploie un important dispositif de prévention et d'intervention à travers le territoire national. Sécurité routière, surveillance des plages, lutte contre les incendies de forêt et sensibilisation des citoyens constituent les principaux axes de cette mobilisation.

P 3

FACTURES D'IMPORTATION INCLUANT LES  
FRAIS DE FRET

**La dérogation prolongée  
jusqu'à fin 2026, selon l'ABEF P 2**

ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE

**Vers un partenariat  
stratégique dans l'énergie P 3**

BOURSE D'ALGER

**Feu vert de la COSOB à  
l'augmentation du capital de  
«CSC Expertise Spa» P 4**

ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

**Le ministre reçoit une délégation de l'Université de Jade d'Allemagne**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a reçu, lundi au siège du ministère, une délégation de l'Université de Jade d'Allemagne, conduite par son président, Pr Manfred Weissenberg, accompagné de ses deux (2) vice-présidents et de trois (3) doyens, indique un communiqué du ministère. "Cette rencontre intervient à la suite de la signature d'un accord de partenariat et de coopération entre l'Université d'Alger 1 et l'Université de Jade d'Allemagne, pour la concrétisation du projet de double diplôme au profit d'étudiants algériens et allemands", précise la même source. Cet accord permettra également de "renforcer la coopération académique et scientifique entre les deux universités, à travers l'organisation de manifestations scientifiques conjointes dans des spécialités de précision, mais aussi d'accroître la mobilité des différentes composantes de la communauté universitaire dans les deux sens", conclut le communiqué. APS

SAIDAL

**Un chiffre d'affaires record de 44,04 milliards de DA en 2025**

Le Groupe SAIDAL a franchi un nouveau cap en 2025 en réalisant un chiffre d'affaires record de 44,04 milliards de dinars, en hausse de 98,43 % par rapport à l'exercice précédent. Ces performances ont été présentées, hier à Alger, lors de l'Assemblée générale ordinaire consacrée à l'adoption du rapport du Conseil d'administration et à l'approbation des états financiers de l'exercice 2025.

Par Z.R.

À travers ces résultats, le premier groupe pharmaceutique public du pays confirme la solidité de sa trajectoire de croissance et l'efficacité de sa stratégie de développement. Dans un communiqué publié à l'issue de l'Assemblée générale, SAIDAL a souligné que ces performances reflètent la pertinence de sa vision stratégique, l'engagement de ses équipes ainsi que la confiance renouvelée de ses partenaires. Cette évolution s'est accompagnée d'une hausse de la production en volume, qui s'est établie à 144,334 millions d'unités de vente, en augmenta-

tion de 9,70 %. Cette croissance traduit le renforcement continu des capacités industrielles du groupe et son engagement à assurer une meilleure disponibilité des médicaments sur le marché national au bénéfice des patients. L'amélioration des performances opérationnelles se reflète également dans les principaux indicateurs financiers. La valeur ajoutée a progressé de 88,05 %, tandis que l'Excédent brut d'exploitation (EBE) a enregistré une hausse exceptionnelle de 358,48 %, témoignant d'une amélioration significative de la rentabilité des activités du groupe. Les résultats de l'exercice font également ressortir une forte progression des bénéfices. Le résultat opérationnel

bondi de 243,27 %, alors que le résultat net a enregistré une croissance de 263,23 %. Ces performances illustrent la capacité de SAIDAL à conjuguer efficacité industrielle, maîtrise des coûts et création de valeur. À travers ces résultats, le groupe consolide sa position d'acteur majeur de l'industrie pharmaceutique nationale et confirme sa contribution à la politique de renforcement de la souveraineté sanitaire de l'Algérie. Fort de cette dynamique, SAIDAL entend poursuivre ses investissements dans le développement de ses capacités de production, l'innovation et l'élargissement de son portefeuille de médicaments afin de répondre à une demande nationale en constante évolution.

FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS-HCLA

**Signature d'une convention-cadre**

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a présidé, aux côtés du président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, la cérémonie de signature d'une convention-cadre visant à renforcer la coopération entre les deux parties, indique lundi un communiqué du ministère. S'exprimant à cette cérémonie, organisée dimanche au siège du ministère, en présence des cadres des deux parties, Mme Arhab a souligné que cette convention "a pour objectif de mettre

en place un cadre institutionnel de coopération, afin d'accompagner le secteur dans un projet intégré", précise la même source. Ce projet prévoit notamment "la généralisation et le renforcement de l'usage de la langue arabe dans l'ensemble du système de formation, à travers la révision et l'amélioration des contenus pédagogiques, des programmes, des référentiels techniques, des documents administratifs et des supports d'enseignement, de manière à garantir leur qualité linguistique, leur

précision terminologique et leur conformité aux normes scientifiques et professionnelles". De son côté, M. Belaïd a indiqué que le HCLA "œuvrera, à travers cette coopération, à accompagner le secteur et à apporter son expertise scientifique et linguistique nécessaires, afin de développer des contenus pédagogiques de qualité, rigoureux sur le plan linguistique, précis sur le plan terminologique et adaptés aux évolutions scientifiques et technologiques", selon le communiqué.

A l'issue de la cérémonie, "une commission chargée de l'élaboration d'un dictionnaire spécialisé, prévue dans le cadre de cette convention, a été installée". Composée d'experts des deux institutions, "la commission sera chargée de l'élaboration d'un dictionnaire de référence destiné à développer les contenus pédagogiques et à renforcer l'usage de la langue arabe dans les différentes spécialités professionnelles et techniques".

R.E.

FACTURES D'IMPORTATION INCLUANT LES FRAIS DE FRET

**La dérogation prolongée jusqu'à fin 2026, selon l'ABEF**

L'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) vient de notifier officiellement à l'ensemble des institutions financières de la place la reconduction d'une disposition réglementaire stratégique concernant les modalités de couverture logistique des importations. Par le biais d'une note portant la référence n° 468/DG/2026, l'ABEF a informé les dirigeants des banques de la prorogation, jusqu'au 31 décembre 2026, de l'autorisation exceptionnelle accordée pour la domiciliation des factures d'importation incluant les frais de fret. Cette décision fait suite à une saisine officielle émanant des services du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, datée du 24 juin 2026, prolongeant ainsi un mécanisme qui permet aux importateurs de consolider sur une même facture le coût de la marchandise et celui de son acheminement international

(maritime ou aérien), simplifiant grandement les procédures administratives et de domiciliation bancaire. Initialement introduite pour parer aux rigidités d'approvisionnement et réduire les risques de blocage logistique, cette dérogation permet aux banques de traiter de manière globale l'engagement financier de l'importateur, garantissant ainsi une fluidité nécessaire à l'économie nationale. Si la mesure offre un bol d'air opérationnel indéniable aux entre-

prises, elle s'accompagne, en contrepartie, d'un renforcement des obligations de reporting pour les banques de la place. La note signée par le délégué général adjoint, M. Boualem Ibrouchene, précise que « les banques sont désormais tenues de transmettre un état récapitulatif détaillé des montants relatifs aux frais de fret des opérations d'importation traitées au cours du second semestre 2026 ». Cette démarche permettra à la tutelle de suivre avec

précision les sorties de devises liées exclusivement aux services de transport de marchandises. Elle permettra également au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations de dresser une cartographie fine des coûts logistiques supportés par la balance des paiements, s'inscrivant dans la stratégie globale de rationalisation des flux de change et de transparence des opérations de commerce extérieur.

Synthèse Z.R.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE- UNICEF EN ALGÉRIE

**Signature du plan d'action conjoint 2026-2027**

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé, avec la représentante de l'UNICEF en Algérie, Katarina Johansson, la cérémonie de signature du plan d'action conjoint pour 2026-2027, visant à renforcer la participation des jeunes à la vie publique, indique lundi un communiqué du ministère. La signature de cet accord fait suite aux "résultats positifs obtenus par le programme d'action conjoint pour 2024-2025, reflétant ainsi la solidité du partenariat existant entre les deux parties et leur volonté de

poursuivre les efforts communs en faveur du soutien et de l'autonomisation des jeunes", précise la même source. La cérémonie de signature de cet accord, qui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération entre les deux parties, s'est déroulée, dimanche, "en présence de cadres du CSJ, du bureau de l'UNICEF en Algérie, et du représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines". Ce plan d'action conjoint comprend "une série de programmes et d'activités visant à renforcer la participation des jeunes à

la vie publique, développer leurs capacités, soutenir les initiatives des jeunes, promouvoir l'innovation et le volontariat, ainsi qu'à développer les mécanismes de concertation et d'accompagnement, en harmonie avec les priorités du développement national et les objectifs de développement durable". Par ailleurs, ce plan accorde "une importance particulière au renforcement des capacités des membres du CSJ dans les domaines du plaidoyer fondé sur des preuves, de la prospective jeunesse, de la recherche participative et de la communication, afin de contribuer à

l'élaboration des politiques publiques destinées aux jeunes et de renforcer leur contribution active au développement aux niveaux national et local". De plus, la signature de ce plan traduit l'engagement du CSJ et de l'UNICEF "à poursuivre leur coopération pour lancer des programmes de qualité répondant aux aspirations de la jeunesse algérienne et lui offrir des espaces plus larges de participation, de créativité et de contribution à la construction de l'avenir du pays", conclut le communiqué.

R.E.

Quotidien économique

**Les Enjeux**  
Eco

Édité par la  
SARL  
Les enjeux Eco  
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub  
Abdelaziz

Directeur de  
publication  
Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse  
01, rue Bachir Attar  
Sidi M'hamed Alger  
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005  
00170000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:  
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ovargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE 2026

# Un dispositif de récolte renforcé mis en place

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche met les bouchées doubles pour assurer le succès de la campagne de moisson-battage 2026. Face à une saison annoncée comme exceptionnelle, tant par l'étendue des superficies emblavées que par les volumes de production attendus, les pouvoirs publics ont dévoilé un ensemble de mesures destinées à faciliter le travail des agriculteurs et à optimiser la collecte des céréales. Numérisation des services, renforcement du parc de moissonneuses-batteuses, assouplissement des procédures administratives et amélioration des capacités de stockage figurent parmi les principaux leviers mobilisés.

Par Réda Hadi

À cœur de ce dispositif figure le lancement de la plateforme numérique « hassad.dz », un outil conçu pour simplifier les démarches des exploitants agricoles. Cette plateforme permettra aux producteurs de formuler rapidement leurs demandes de moissonneuses-batteuses, tout en déclarant leurs récoltes avant leur livraison aux structures de collecte. Cette digitalisation s'inscrit dans la stratégie nationale de modernisation du secteur agricole, qui vise à réduire les délais de traitement des demandes et à rapprocher davantage les services de l'administration des agriculteurs. Pour répondre aux besoins des différentes régions céréalières, le ministère a annoncé la mobilisation de plus de 1 300 moissonneuses-batteuses grâce à un effort conjoint de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et de la société AGRODRIVE. Ce renfort vise à combler le déficit constaté dans plusieurs wilayas, où le manque de matériel avait parfois ralenti les opérations de récolte lors des précédentes campagnes. Le dispositif est également renforcé par l'entrée en service d'un nombre supplémentaire de moissonneuses-batteuses dans le cadre de la convention conclue entre l'entreprise PMAT Trading, spécialisée dans la commercialisation de matériel agricole, et AGRODRIVE. Cette coopération devrait permettre

d'accroître la capacité d'intervention sur le terrain et de limiter les pertes liées aux retards de récolte, un enjeu majeur lorsque les conditions climatiques deviennent défavorables.

Le ministère a également introduit une mesure particulièrement attendue par les agriculteurs.

Les producteurs qui ne disposent pas encore de la carte d'agriculteur pourront désormais livrer leurs récoltes aux Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS). Une simple déclaration de leur production via la plateforme hassad.dz ou auprès des subdivisions agricoles territorialement compétentes suffira pour accéder aux centres de collecte. Cette décision devrait permettre d'intégrer un plus grand nombre de producteurs au circuit officiel de commercialisation et d'éviter que des contraintes administratives ne retardent la réception des récoltes.

Autre innovation majeure, les centres de stockage et de réception des céréales fonctionneront tout au long de la semaine, y compris durant les journées de repos hebdomadaire ainsi que pendant les fêtes nationales et religieuses. Les horaires de travail seront également prolongés afin d'accélérer les opérations de déchargement et de réduire les files d'attente, un problème récurrent qui pénalisait les agriculteurs lors des précédentes campagnes.

Selon le ministère, cette campagne bénéficie également des investissements réalisés ces dernières années dans les

infrastructures de stockage. Le programme lancé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réalisation de centres de stockage de proximité et de silos stratégiques, commence à produire ses effets. Ces nouvelles infrastructures réduisent considérablement les distances que doivent parcourir les producteurs pour livrer leurs récoltes, tout en augmentant les capacités nationales de conservation des céréales.

Cette politique répond à un double objectif : améliorer les conditions de travail des agriculteurs et renforcer la sécurité alimentaire du pays. En réduisant les pertes post-récolte et en fluidifiant la chaîne de collecte, les autorités espèrent valoriser pleinement une production nationale appelée à jouer un rôle croissant dans la réduction des importations de céréales.

À travers ces mesures, le gouvernement confirme sa volonté d'accompagner la dynamique de développement du secteur agricole, considéré comme un pilier essentiel de la diversification économique. La réussite de cette campagne de moisson-battage revêt ainsi une importance stratégique, tant pour les revenus des agriculteurs que pour l'objectif national d'autosuffisance alimentaire, devenu une priorité dans un contexte international marqué par la volatilité des marchés agricoles et les tensions sur les approvisionnements mondiaux.

## ALGÉRIE - CÔTE D'IVOIRE

## Vers un partenariat stratégique dans l'énergie

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, le Dr Mourad Adjal, effectue une visite de travail de deux jours (29 et 30 juin 2026) en Côte d'Ivoire. À son arrivée à Abidjan, il a été accueilli par une délégation de haut niveau des autorités ivoiriennes ainsi que par les membres de la représentation diplomatique de l'ambassade d'Algérie en Côte d'Ivoire, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Cette visite s'inscrit dans la continuité de la dynamique des échanges bilatéraux qui s'est considérablement renforcée au cours des derniers mois. Au programme de cette visite ministérielle en Côte d'Ivoire figurent notamment, indique le ministère, une audience accordée au Dr Mourad Adjal par le Premier ministre ivoirien, ainsi que la présidence de la cérémonie de signature d'un accord de coopération gouvernementale entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, consacrant les efforts menés par les équipes d'experts des deux parties. Cet accord traduit la volonté commune des deux pays de développer un partenariat énergétique mutuellement bénéfique. Il établit également le cadre juridique et institutionnel qui régira les activités et les projets de coopération devant être mis en œuvre entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire dans le secteur de l'énergie.

Il convient de rappeler que la visite effectuée en mars dernier en Algérie par M. Mamadou Sangafowa-Coulibaly, ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, ainsi que les entretiens qu'il a eus avec le ministre algérien de l'Énergie et des Énergies renouvelables, ont jeté les bases d'une coopération visant à établir un partenariat stratégique de long terme dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables.

Cette dynamique a été suivie, en mai dernier, par la visite en Algérie d'une délégation d'experts ivoiriens. Celle-ci leur a permis de découvrir sur le terrain les capacités et l'expertise de l'Algérie sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie énergétique, tout en examinant les perspectives de coopération technique et institutionnelle entre les organismes et les entreprises des deux pays opérant dans le secteur de l'énergie.

Synthèse R.E.

## HYDROCARBURES

## La société iranienne «Farayand» veut renforcer sa présence en Algérie

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche à Alger, le président de la société iranienne Industrial Pioneers Farayand Co. (IPF), Faramarz Ekhteraei, avec lequel il a examiné les perspectives de coopération et d'investissement dans le domaine des hydrocarbures, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, de cadres du secteur ainsi que du directeur exécutif de la société iranienne, a permis d'examiner les opportunités de coopération et d'investissement entre le groupe Sonatrach et la société IPF dans les domaines de l'industrie pétrolière et gazière, de l'ingénierie industrielle et de la réalisation de projets énergétiques, notamment dans les activités de raffinage, de pétrochimie et de production de produits pétrochimiques à forte valeur ajoutée, en particulier le polypropylène et

ses dérivés, ainsi que sur le développement des installations de traitement, l'amélioration des performances industrielles et le renforcement des capacités de production et de transformation.

Les deux parties ont également évoqué les perspectives de partenariat dans la conception et la réalisation d'unités industrielles spécialisées, le développement d'équipements destinés à l'industrie pétrolière et gazière, le traitement des eaux industrielles, ainsi que l'intégration de solutions technologiques modernes à toutes les étapes de la production et de la transformation, en vue de renforcer l'efficacité opérationnelle et de générer une plus grande valeur ajoutée à l'économie nationale.

A cette occasion, M. Arkab a souligné l'importance d'élargir la coopération avec la société iranienne, au regard de son expertise technique ainsi que de ses capacités industrielles et en matière d'ingénierie dans la réalisation de projets énergétiques

et industriels, invitant la société à renforcer sa présence en Algérie et à intensifier ses contacts avec le groupe Sonatrach et les entreprises nationales afin d'examiner les opportunités d'investissement et de partenariat disponibles, notamment dans les projets liés au raffinage, à la pétrochimie et au développement des infrastructures industrielles.

M. Arkab a également insisté sur l'importance du transfert de technologies et d'expertises, de l'encouragement de la production locale, ainsi que du développement des compétences nationales, conformément à la stratégie du secteur visant à renforcer le contenu local et à promouvoir le tissu industriel national.

Pour sa part, M. Ekhteraei a exprimé l'intérêt de la société à conforter sa présence sur le marché algérien et à développer des partenariats à long terme avec le groupe Sonatrach et les entreprises nationales, soulignant la disposition de la société à mettre son expertise dans les domaines de

l'ingénierie, de la conception industrielle et de la réalisation de projets énergétiques au service des programmes de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie, et à contribuer à la concrétisation de projets industriels à forte valeur ajoutée reposant sur les technologies les plus récentes et les solutions innovantes.

La délégation d'IPF a également passé en revue les capacités techniques et industrielles dont dispose la société, particulièrement dans les domaines de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la réalisation de projets industriels, en sus de la conception et de l'équipement d'unités de traitement et de transformation dans les secteurs du pétrole, du gaz et des industries chimiques, exprimant le souhait de la société d'explorer de nouvelles opportunités de coopération en Algérie dans le cadre de partenariats fondés sur l'intérêt mutuel mais aussi sur le transfert de connaissances et de technologies.

R.E.

### WILAYA D'ALGER Lancement d'une plateforme numérique pour la réservation de créneaux aux piscines

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement d'une nouvelle plateforme numérique dédiée à la réservation de créneaux au niveau des piscines d'Alger durant la saison estivale et la prochaine saison sportive. Le service de la plateforme "https://bahdjapools.opla.dz" concerne dans un premier temps la piscine semi-olympique, le défunt moudjahid Mouloud-Osmane d'El-Biar et la piscine extérieure du complexe olympique du 5 juillet, en attendant l'intégration, à partir du 1er juillet, des autres piscines", précise la même source.

APS

### BOURSE D'ALGER Feu vert de la COSOB à l'augmentation du capital de "CSC Expertise Spa"

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a accordé son visa à la notice d'information relative à l'opération d'augmentation de capital de l'EPE CSC Expertise Spa, à hauteur de 15 %, par appel public à l'épargne, a indiqué lundi la Commission dans un communiqué. Cette opération porte sur l'émission de 300.000 nouvelles actions, qui seront admises au compartiment croissance du marché des titres de capital de la Bourse d'Alger.

Le prix d'émission a été fixé à 425 dinars par action, pour un montant global de 127,5 millions de dinars. La souscription minimale est fixée à 500 actions par souscripteur. Les titres, au porteur et dématérialisés, seront inscrits en comptes auprès des teneurs de comptes-conservateurs de titres. Filiale du Centre de Recherche en Technologies Industrielles (CRTI), placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, CSC Expertise Spa entend mobiliser les fonds levés pour financer sa nouvelle orientation commerciale. Le projet vise notamment à renforcer les activités de la société dans les domaines de l'expertise technique, de l'inspection industrielle, des contrôles non destructifs, des essais et analyses, ainsi que de la formation spécialisée, tout en développant de nouvelles activités à fort potentiel.

Selon la COSOB, il s'agit du deuxième visa accordé à une entreprise relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, après l'EPE CRAPC Expertise Spa, et du troisième délivré depuis le début de l'année, portant ainsi à onze le nombre de sociétés cotées à la Bourse d'Alger.

APS

## EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA Nécessité d'accélérer la cadence des travaux de réalisation

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a insisté, dimanche à Alger, sur la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba et de mobiliser l'ensemble des moyens humains et matériels de nature à parachever les travaux, indique un communiqué du ministère.

M. Djellaoui a présidé une réunion de coordination au siège du ministère, consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, lequel comprend la réalisation d'un quai minéralier inscrit au titre du projet intégré du phosphate, qui enregistre une avancée notable dans la cadence de réalisation, ajoute la même source.

Ont pris part à cette réunion le directeur

général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (AN-RIP), en sa qualité de maître d'ouvrage mandaté, ainsi que les PDG du Groupe des travaux maritimes (GTM), de l'entreprise Cosider-Travaux Publics, du Laboratoire d'études maritimes (LEM), de l'entreprise Meditram, de l'entreprise nationale ALFAPIPE, ainsi que de l'entreprise chinoise.

Au cours de cette rencontre, un exposé détaillé a été présenté sur l'avancement des travaux au niveau des différents chantiers ouverts pour l'extension du port phosphatier d'Annaba, ainsi que sur le niveau de mobilisation des ressources humaines et des capacités matérielles affectées au projet, passant en revue les différentes opérations actuellement en cours d'exécution sur le terrain, explique le communiqué.

Dans ce cadre, le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation et de mobiliser tous les moyens humains et matériels indispensables à l'achèvement des travaux, tout en déployant des équipements et engins supplémentaires et en renforçant les équipes de travail sur les différents chantiers, de manière à garantir l'accélération de la cadence des travaux et à réaliser les objectifs tracés.

Il a également donné des instructions fermes quant à la nécessité de renforcer la coordination sur le terrain entre les différents intervenants, d'assurer un suivi quotidien de l'avancement des travaux et de prendre en charge immédiatement la levée de l'ensemble des obstacles techniques et logistiques éventuels, afin de garantir la livraison du projet dans les délais impartis, conclut la même source.

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Réunion de suivi du 4e objectif de la Stratégie nationale

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a abrité, dimanche à Alger, une réunion de la sous-commission chargée du suivi de la mise en œuvre du quatrième objectif de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, consacrée au "renforcement du rôle et des capacités des dispositifs de contrôle, des autorités chargées de l'application de la loi et de la justice dans la lutte contre la corruption", indique un communiqué de l'Autorité. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de "la finalisation de la série des réunions de coordination relatives au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption 2023-2027", précise

le communiqué. Ont pris part à cette rencontre, l'inspecteur général du ministère de la Justice, en sa qualité de superviseur de la sous-commission, des représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de l'Office central de répression de la corruption (OCRC) et du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), ainsi que des cadres de la HATPLC. Cette réunion "a été dédiée à l'évaluation de l'état de mise en œuvre des mesures introduites au sein du quatrième objectif au titre de l'année 2025, lequel comprend 11 mesures réparties entre trois objectifs stratégiques majeurs, à savoir le développement des capacités des dispositifs de contrôle et des autorités

chargées de l'application de la loi, le renforcement du rôle de la HATPLC, ainsi que la consolidation de l'indépendance de la justice et de l'intégrité des magistrats". La rencontre a également été "l'occasion d'évaluer le niveau de mise en œuvre des mesures, de s'enquérir du niveau des défis enregistrés et d'échanger les vues autour des voies et moyens de renforcer la coordination entre les différents organismes concernés, à même de garantir la mise en œuvre du programme d'action pour l'année 2026 et de réaliser les objectifs stratégiques escomptés".

R E.

## Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية  
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR  
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,  
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 28 جوان 2026  
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 28 Juin 2026

Produits	Prix du détail <sup>1</sup> DA / Kg		أسعار التجزئة <sup>2</sup> دج / كغ		المنتجات
	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	90	101	78	البطاطا
	Tomate	90	107	73	الطماطم
	Oignon sec	64	72	55	البصل الجاف
	Ail sec	655	743	566	الثوم الجاف
	Ail vert	310	342	279	الثوم الاخضر
	Carotte	94	106	81	الجزر
	Navet	104	117	91	اللفت
	Poivron	130	147	113	الفلفل الاخضر
	Piment	132	152	111	الفلفل الحار
	Courgette	94	108	80	الكوسة
Fruits frais	Haricot vert	162	181	143	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	108	122	94	الخس
	Pomme locale	554	688	419	التفاح المحلي
	Datte	502	625	379	التمر
	Banane	518	539	496	الموز
Produits d'origine animale	Melon	123	143	104	البطيخ الاصفر
	Pastèque	80	93	66	البطيخ الاحمر
	Viande bovine locale	2015	2150	1880	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	351	364	339	الدجاج
Produits d'origine animale	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)

### Dernière composition de DZAIINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	344,00	344,00	0,00	-0,08	-9,73	6,07	10,17	999	343 656,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	NC	0,00	0,16	-0,45	9,00	5,56	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 510,00	NC	0,00	0,00	1,12	6,67	6,37	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	NC	0,00	7,24	3,31	10,97	5,43	0	0,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-3,72	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	445,00	NC	0,00	0,00	7,59	4,21	4,72	0	0,00

## HYDRAULIQUE

**Les grands chantiers dévoilés**

Face aux effets du changement climatique et à l'augmentation continue des besoins en eau potable, agricoles et industriels, l'Algérie accélère la transformation de son modèle de gestion de la ressource. Invité de l'émission « Forum El'Oula » de la « Chaîne I » de la Radio nationale, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présenté les principaux chantiers engagés pour renforcer durablement l'approvisionnement en eau et moderniser la gouvernance du secteur.

Par Selma R.

Cette stratégie repose sur la diversification des sources d'approvisionnement afin de réduire la dépendance aux ressources conventionnelles, de plus en plus affectées par les changements climatiques. Le gouvernement mise ainsi sur des infrastructures structurantes capables de garantir un approvisionnement durable aussi bien pour les ménages que pour les activités économiques. Dans cette perspective, le ministre a rappelé que le dessalement de l'eau de mer constitue désormais un pilier de la stratégie nationale de sécurité hydraulique. « Le dessalement est devenu une solution stratégique et durable pour garantir la sécurité hydrique de notre pays », a-t-il affirmé, précisant que les 19 stations actuellement en exploitation produisent près de 3,8 millions de mètres cubes par jour, soit plus de 40 % de l'eau distribuée à la population. Cette capacité continuera de s'étendre grâce aux grands projets de transfert destinés à alimenter non seulement les wilayas côtières, mais également plusieurs régions de l'intérieur situées jusqu'à 250 kilomètres du littoral. Le ministre a également mis en avant les efforts engagés pour assurer un approvisionnement régulier durant la saison estivale, période marquée par une forte hausse de la consommation. Profitant d'une pluviométrie favorable cette année, le ministère a considérablement augmenté les volumes mobilisés à partir des

barrages. L'exemple du barrage de Koudiat Acerdoune illustre cette évolution : son niveau est passé de moins de trois millions à 136 millions de mètres cubes, permettant de porter les volumes distribués de 85 000 à 200 000 mètres cubes par jour. En parallèle, un vaste programme de réalisation de forages, de réservoirs et de renforcement des réseaux est déployé afin d'améliorer l'alimentation des communes, des villages et des zones enclavées. « Nous avons installé des cellules de vigilance avec les walis afin d'assurer un suivi quotidien de la distribution durant toute la période estivale », a indiqué le ministre, tout en soulignant que les éventuelles interruptions liées aux opérations de maintenance feront désormais l'objet d'une information préalable des citoyens.

Parallèlement à ces actions, le département de l'Hydraulique prépare une profonde réforme de la gouvernance du secteur. L'objectif est de passer d'une gestion classique à une gestion intelligente reposant sur la télégestion, les compteurs intelligents et une intervention plus rapide sur les réseaux. Cette modernisation vise notamment à réduire les pertes d'eau, estimées à près de 40 % de la production, en raison des fuites et des raccordements illicites. « La ressource est aujourd'hui largement mobilisée ; le défi est désormais d'assurer une distribution plus efficace, plus équitable et mieux maîtrisée », a expliqué Lounès Bouzegza.

Le ministre a également mis en avant les

programmes spécifiques engagés dans plusieurs wilayas, notamment Tindouf, Khenchela, Djelfa et Tissemsilt, qui bénéficient d'investissements destinés à renforcer leur sécurité hydrique et à accompagner leur développement agricole et industriel. Dans le Grand Sud, plusieurs projets structurants de transfert d'eau sont en cours, notamment à Béchar, Tamnasset ainsi qu'au profit de Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine, afin de soutenir l'essor des grands périmètres agricoles et des nouveaux projets industriels. La valorisation des eaux usées épurées figure également parmi les priorités de la feuille de route du secteur. L'Algérie exploite actuellement 78 stations d'épuration et prévoit la mise en service de 26 nouvelles installations d'ici la fin de l'année. L'objectif est d'accroître significativement la réutilisation de cette ressource pour l'irrigation agricole et l'arrosage des espaces verts, conformément aux principes de l'économie circulaire. Enfin, Lounès Bouzegza a insisté sur le concept de « solidarité hydraulique », fondé sur l'interconnexion des barrages et des réseaux de transfert afin d'acheminer l'eau des zones excédentaires vers les régions déficitaires. Avec 82 barrages en exploitation et plusieurs autres en voie d'achèvement, cette approche doit permettre d'optimiser la mobilisation des ressources à l'échelle nationale et de renforcer durablement la résilience hydraulique du pays face aux défis climatiques.

KHENCHELA

**Lancement prochain de l'aménagement de 200 km de pistes forestières**

Les travaux d'un programme d'aménagement de 200 km de pistes forestières seront " prochainement " lancés dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris lundi auprès du conservateur local des forêts. M. Mohamed Skandraoui a précisé que la conservation des forêts de Khenchela lancera dès le parachèvement des procédures administratives requise l'aménagement de 200 km de pistes forestières sur le territoire des communes de Khenchela, de Tamza, de Bouhama, de Chelia, de Lamsara, d'El Hamma, de Yabous et de Taouzia-net.

Le choix des entreprises tiendra compte de leur expérience dans les travaux sylvicoles et d'exploitation des forêts et des attestations de bonne exécution dans le domaine des travaux de pistes forestières, agricoles et rurales ou de projets de routes pour assurer la qualité des travaux et le respect des délais contractuels, selon la même source. Le projet d'aménagement de 200 km de pistes forestières s'inscrit dans le cadre d'une opération du programme sectoriel 2023 dont le lancement a été retardé à cause de certaines procédures administratives, a précisé la même source. Le but de l'aménagement des pistes à l'intérieur de massifs forestiers de la wilaya est de faciliter la mobilité des agents des circonscriptions forestières en charge de la protection et de la surveillance de cette ressource naturelle et son exploitation en tourisme de montagne et dans la recherche scientifique ainsi que de faciliter l'intervention des agents de la protection civile en cas d'incendie, a-t-on indiqué.

APS

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE, SURVEILLANCE DES PLAGES...

**La Protection civile renforce son dispositif**

Avec le début des vacances d'été et l'afflux des estivants vers les plages et les espaces de loisirs, la Direction générale de la Protection civile (DGPC) déploie un important dispositif de prévention et d'intervention à travers le territoire national. Sécurité routière, surveillance des plages, lutte contre les incendies de forêt et sensibilisation des citoyens constituent les principaux axes de cette mobilisation.

Invité de la « Chaîne II » de la radio nationale, le capitaine Ben Amzal Zohir, chef du Bureau de l'information et de la sensibilisation à la DGPC, a détaillé les mesures mises en place tout en appelant à une vigilance collective. La sécurité routière demeure la première préoccupation des services de secours durant cette période marquée par une forte intensification du trafic, notamment en direction des wilayas côtières. Le capitaine Ben Amzal a dressé un bilan provisoire particulièrement préoccupant : « Depuis le 1er janvier 2026, nous dépassons déjà les 800 décès à travers nos routes ». Face à cette situation, la DGPC a renforcé son dispositif d'intervention en multipliant les postes de secours sur les principaux axes routiers et aux abords des grandes agglomérations. « Le but est d'assurer

une prise en charge rapide et efficace des victimes », a-t-il expliqué, tout en insistant sur l'importance de former les citoyens aux gestes de premiers secours afin qu'ils puissent intervenir efficacement avant l'arrivée des équipes spécialisées. Il a rappelé que l'excès de vitesse demeure la principale cause des accidents graves.

La surveillance du littoral constitue le deuxième grand volet de ce dispositif estival. La Protection civile assure cette mission dans les 124 communes côtières du pays. Sur les 657 plages recensées, 470 sont autorisées à la baignade et placées sous surveillance, tandis que 187 demeurent interdites en raison des risques liés à leur configuration ou aux courants marins. Pour cette saison, plus de 10 724 agents sont mobilisés, dont 1 009 professionnels, 30 médecins et près de 9 200 maîtres-nageurs saisonniers. Afin de réduire les délais d'intervention, le dispositif a été renforcé par de nouveaux équipements, notamment des jetskis de sauvetage rapide qui viennent compléter les embarcations pneumatiques déjà utilisées. Selon le responsable, ces moyens ont déjà permis de sauver plus de 6 702 personnes d'une noyade certaine. Le capitaine Ben Amzal

Zohir a rappelé que « les horaires de surveillance s'étendent de 9h du matin jusqu'à 7h du soir », soulignant que la majorité des noyades surviennent en dehors de cette plage horaire ou sur des plages interdites. L'année dernière, 175 personnes ont perdu la vie par noyade, dont 83 sur des sites interdits à la baignade.

Le responsable a également insisté sur le rôle déterminant des familles dans la prévention des accidents. « La culture de la prévention doit être induite chez les parents. C'est leur rôle premier. Parfois, les services de secours ou les hôpitaux déplorent le décès d'un enfant alors que les parents ne savaient même pas qu'il s'était rendu à la mer ou près d'un plan d'eau avec ses amis », a-t-il regretté. Il a appelé les parents à redoubler de vigilance, rappelant qu'un simple moment d'inattention peut avoir des conséquences dramatiques, notamment lorsque les enfants échappent à leur surveillance. Il a également réaffirmé l'interdiction de se baigner dans les barrages, retenues collinaires et autres réserves d'eau artificielles, où les risques liés aux fonds vaseux et aux chocs thermiques demeurent particulièrement élevés.

La prévention des incendies de forêt constitue enfin un autre défi majeur de la saison estivale. Le capitaine Ben Amzal Zohir a rappelé que l'efficacité de la lutte contre les feux repose avant tout sur la rapidité du signalement. « Dès qu'il y a un départ de feu de forêt ou de récolte, il faut immédiatement alerter la Protection civile, les forestiers ou les services de sécurité afin que tout le monde soit mobilisé à temps », a-t-il insisté. Il a également appelé au respect des consignes de prévention, notamment l'interdiction des barbecues dans les espaces forestiers et l'abandon de déchets susceptibles de provoquer un départ de feu.

La Protection civile assure une présence permanente sur l'ensemble des zones sensibles durant la saison estivale. Les numéros d'urgence 14 et 1021 restent accessibles 24 heures sur 24 afin de recevoir les alertes et d'assurer une intervention rapide, tandis que les autorités renouvellent leur appel au civisme et au respect des consignes de sécurité pour faire de l'été 2026 une période placée sous le signe de la prévention.

S R.

## EL-BAYADH

**Plantation de plus de 27.000 plants d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse**

Plus de 27.000 plants d'arbres fruitiers rustiques résistants à la sécheresse ont été plantés dans la wilaya d'El-Bayadh, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à développer cette filière agricole, at-on appris, dimanche, auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Le chef du service de l'aménagement des parcours et de l'Organisation foncière à la DSA, Benhargal Naïmi, a indiqué à l'APS que cet important projet de développement, initié par le secteur de l'agriculture et bénéficiant de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour assurer sa réussite, a permis la plantation de 27.400 plants de trois essences d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse sur une superficie totale de 138 hectares.

Il a précisé que 67 agriculteurs, répartis à travers les différentes communes de la wilaya, ont intégré de ce projet, caractérisés que les plantations comprennent plus de 12.000 figuiers, 10.900 amandiers et 4.500 pistachiers. Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement de proximité des bénéficiaires de ce programme, la DSA a également prévu une autre opération de soutien consistant à fournir aux agriculteurs des équipements d'irrigation (goutte-à-goutte), en plus d'assurer un accompagnement technique et un suivi continu à travers les services de vulgarisation agricole.

Cette démarche vise à garantir la réussite de ce projet prometteur, dont l'objectif est de créer des exploitations pilotes dédiées aux arbres fruitiers résistants à la sécheresse, notamment le pistachier.

R. E.

## GUELMA

**Octroi prochain d'autorisations exceptionnelles à 427 bus pour le transport vers les plages**

Des autorisations exceptionnelles seront accordées à 427 bus pour le transport des citoyens des différentes communes de la wilaya de Guelma vers les plages des wilayas côtières au cours de la saison estivale 2026, à-on informé dimanche auprès de la direction des transports.

Dans une déclaration à l'APS, M. Rafik Boukeskas, chef du service de transport terrestre de la même direction, a précisé que la fixation de ce nombre de bus à bénéficier des autorisations exceptionnelles s'inscrit dans le cadre des mesures prises dans le cadre du plan spécial de la saison estivale élaboré par la direction.

La capacité globale des bus à bénéficier de ces autorisations atteint 14.889 places, selon la même source qui a précisé que l'octroi de ces autorisations exceptionnelles a commencé le 15 juin et leur durée de validité pendant toute la saison estivale.

L'opération d'octroi de ces autorisations exceptionnelles tient compte de « la nécessité de maintenir les services de transport sur les lignes des 34 communes de la wilaya et de ne pas perturber les intérêts quotidiens des citoyens », selon la même source.

Les destinations prises par les transporteurs bénéficiant de ces autorisations exceptionnelles sont les plages des wilayas d'Annaba, de Skikda, d'El Tarf, de Jijel et de Bejaïa.

APS

## BORDJ BOU ARRÉRIDJ

**Lancement de la deuxième tranche du doublement du chemin de wilaya**

Les travaux de réalisation de la deuxième tranche du projet de doublement du chemin de wilaya (CW) n 42 dépendant des communes de Belimour et Bordj Ghedir, à l'est de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, ont été lancés récemment, sur un linéaire de 9 km, pour une enveloppe financière de près de 1,52 milliard DA, a indiqué dimanche la directrice des travaux publics, Naima Kouissi.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation et de renforcement du réseau routier de la wilaya, visant à améliorer les conditions d'exploitation de cet axe, à fluidifier le trafic et à renforcer la sécurité routière. Elle a indiqué que ce projet constitue la continuité de la première tranche déjà réalisée entre les communes de Bordj Bou Arréridj et El Anasser, permettant ainsi de poursuivre la mise à niveau progressif du CW 42, considéré comme un axe important pour les déplacements entre plusieurs collectivités locales de la région.

Selon la même source, l'opération porte sur la réalisation d'une voie de contournement à chaussées dédoublées dépendant de la zone d'El Maâliq, relevant de la commune de Belimour, à la ville de Bordj Ghedir, en passant par les communes d'El Anasser et de Belimour.

Cette infrastructure vise principalement à détourner le trafic des poids lourds et des véhicules de gros tonnage en dehors des zones urbaines, à réduire les contraintes liées à la circulation au niveau des agglomérations traversées et à améliorer les conditions de déplacement des usagers.

Elle permettra également de traiter plusieurs points noirs enregistrés sur cet itinéraire, notamment les virages dangereux ayant été à l'origine d'accidents mortels.

Pour accélérer la cadence des travaux, le projet a été réparti en trois lots distincts. Le premier porte sur la réalisation d'un tronçon de 4,4 km entre la zone d'El Maâliq et le chef-lieu de la commune de Belimour, pour un montant de 598 millions DA et un délai contractuel de 12 mois.

Le deuxième lot concerne un linéaire de 4,6 km dépendant de la zone d'El Maâliq à la commune de Bordj Ghedir, avec une

enveloppe de 664 millions DA et un délai d'exécution fixé à 16 mois.

Le troisième lot de réalisation est consacré à la d'un ouvrage d'art, en l'occurrence un pont sur l'oued Belimour, confié à l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), pour un montant de 256 millions DA et un délai de une année.

Mme Kouissi a, par ailleurs, souligné que les entreprises chargées de l'exécution des travaux ont été retenues sur la base de critères techniques rigoureux, garantissant la conformité des réalisations aux normes en vigueur et la qualité des ouvrages.

A terme, ce projet devra contribuer à améliorer la sécurité et la fluidité du trafic sur cet axe, à accompagner le développement économique de la région et à faciliter le transport des personnes et des marchandises vers la daïra de Bordj Ghedir et les communes environnantes.

APS

## SOUK AHRAS

**Inauguration et mise en service de projets de développement à Sedrata et Oued Keberit**

Plusieurs projets de développement dans différents secteurs ont été inaugurés et mis en service dimanche dans les deux communes de Sedrata et Oued Keberit par le wali de Souk Ahras, Abdelkrim Zinaï, dans le cadre du programme de commémoration du 64ème anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse du 5 juillet.

Accompagné des autorités locales civiles et militaires, le wali a supervisé ainsi à Sedrata la mise en service de deux châteaux d'eau à Trik Heraga et mechta El Maïda totali-

sant 7.000 m3 renforçant les capacités de stockage et d'alimentation en eau de plus de 60.000 habitants du chef-lieu de la commune et du nouveau pôle urbain.

Il a également été procédé à la mise en service du projet de raccordement au réseau de gaz naturel de 357 foyers des mechtas Tizhefine, El Haoudh, Bouakaz et El Maïda à la faveur de la réalisation d'un réseau de 100 km de canalisations pour une enveloppe financière de plus de 293 millions DA. Le wali a également inauguré une maison de jeunes d'une superficie

de 2.000 m2 à l'agglomération Chadli Bendjedid (Sedrata) baptisée du nom du défunt moudjahid Seddik Benmohamed Khadraoui et appelée à héberger les activités de jeunes, notamment en robotique, intelligence artificielle et production de contenu.

Dans la commune d'Oued Keberit, un bureau de poste a été inauguré à l'agglomération Damous baptisée du nom du chahid Abdellila Mohamed Benahmed en vue d'améliorer la qualité des services postaux et de les rapprocher des citoyens.

Dans une déclaration à l'APS, le

wali a indiqué que le programme tracé à l'occasion du 64ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse comprend l'inauguration et la mise en service de plus de 20 projets à travers les communes de la wilaya dans les divers secteurs de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, de la poste et de la jeunesse et des sports en plus de la distribution de logements de diverses formules et des hommages aux familles de chouchada et des moudjahidine.

Agence

## FRONT DE MER DE LA PLAGE DE LOTA À SOUK EL TENINE (BEJAÏA)

**Une nouvelle infrastructure pour renforcer le tourisme balnéaire**

Les infrastructures publiques de la commune de Souk El Tenine, dans la wilaya de Bejaïa, ont été renforcées par la réalisation d'un front de mer pour la plage de Lota, de nature à contribuer au renforcement de l'attractivité de cette région du littoral et à offrir un espace aménagé pour l'accueil des estivants pendant la saison estivale. Ce projet, dont la 1ère tranche a été inaugurée samedi soir par le wali de Bejaïa, Kamel-Eddine Kerbouche, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à aménager les espaces publics au profit des citoyens et des estivants, ainsi qu'à renforcer l'attractivité du littoral en mettant à leur disposition un espace moderne et aménagé garantissant confort et sécurité aux familles et aux visiteurs pendant la saison estivale.

A cette occasion, M. Kerbouche a indiqué que cette réalisation s'inscrivait dans le cadre de "la politique de l'Etat visant à valoriser le littoral et à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens", soulignant la nécessité de préserver cet acquis, d'en assurer l'entretien et d'en garantir une exploitation optimale.

Il a également réaffirmé l'engagement des autorités de la wilaya à poursuivre la concrétisation des différents projets de développement susceptibles « d'améliorer le cadre de vie du citoyen et de promouvoir le développement local à travers les différentes communes de la wilaya ».

Réalisée en 45 jours, cette infrastructure publique comprend plusieurs espaces modernes garantissant le confort

et la sécurité des enfants, des familles et des visiteurs.

Une enveloppe de 60 millions de DA a été consacrée à l'aménagement de la 1ère tranche du front de mer sur un linéaire de 400 m. Les travaux se poursuivront dans une seconde phase qui portera sur l'aménagement des 800 m restants de la plage.

A noter que la wilaya a retenu, au titre de l'année 2026, d'une enveloppe de plus de 13 millions de DA, dans le cadre d'une opération centralisée, destinée à la réalisation d'études portant sur la réhabilitation de neuf (9) plages à travers les communes de Beni Ksila, Bejaïa, Aokas, Tichy, Boukhelifa et Melbou.

APS

# La montée en puissance du cloud dans un monde où l'eau est de plus en plus rare et disputée

*De tout temps, l'eau a été le moteur discret du progrès. Elle irrigue les champs et nourrit les récoltes, elle permet à l'industrie de produire des biens et de l'énergie, et elle est indispensable à la vie quotidienne des individus, des villages et des villes, pour boire, assurer l'hygiène et la santé publique.*



Par Esha Zaveri; Richard Damania et Saroj Kumar Jha

**L**es avancées technologiques ont permis d'exploiter des nappes plus profondes et d'atteindre des rivières plus lointaines, entraînant la multiplication des usages de l'eau et avec elle l'apparition de tensions fondamentales qui pèsent sur la ressource : comment l'eau est-elle valorisée, comment est-elle répartie, et qui en supporte le coût ?

L'intelligence artificielle (IA) (a) pourrait ajouter une nouvelle dimension à ces tensions anciennes. Les systèmes d'IA générative, tels que les grands modèles de langage, dépendent d'infrastructures d'informatique à distance (le cloud), qui reposent elles-mêmes sur des centres de données abritant des milliers de serveurs fonctionnant en continu. Aujourd'hui, ces installations représentent environ 1,5 % de la consommation mondiale d'électricité, avec une capacité concentrée pour l'essentiel dans un petit nombre de marchés. Mais sous l'effet de la croissance rapide de la demande et des investissements, la consommation électrique des centres de données pourrait plus que doubler d'ici 2030 (a), pour atteindre 945 térawattheures (TWh) — soit presque l'équivalent de la consommation annuelle du Japon.

## Besoins en énergie, besoins en eau

Les centres de données ne sont pas seulement énergivores : ils sont aussi très gourmands en eau. Le calcul intensif génère d'énormes quantités de chaleur et, à l'instar du corps humain qui se refroidit en transpirant, les data centers utilisent l'évaporation de l'eau (a) pour éviter la surchauffe des serveurs. Souvent, il s'agit

d'eau potable prélevée sur les mêmes sources d'approvisionnement que celles desservant les collectivités, les ménages et les entreprises. À cela s'ajoute une consommation d'eau indirecte, liée à la production de l'électricité nécessaire à leur fonctionnement — une composante qui peut représenter 80 % ou plus (a) de leur empreinte hydrique totale. Selon certaines estimations, la demande mondiale d'eau liée à l'IA (a) pourrait atteindre entre 4,2 et 6,6 milliards de mètres cubes dès 2027, soit quatre à six fois les prélèvements annuels d'eau du Danemark.

Il est extrêmement difficile d'avoir une vision précise de la consommation d'eau et d'électricité des centres de données, car les rapports sont lacunaires et les paramètres évoluent sans cesse au gré de l'adoption de l'IA et des gains d'efficacité. Ces projections n'en constituent pas moins un indicateur précieux des besoins qui se profilent à l'horizon.

## Phénomène mondial, réalité locale

À l'échelle mondiale, la quantité d'eau utilisée par les centres de données reste modeste comparée à d'autres usages, notamment agricoles. Mais à l'échelle locale, la concentration de ces infrastructures peut entrer en concurrence avec d'autres besoins et susciter des inquiétudes quant à la disponibilité des ressources hydriques (a). Cet enjeu est particulièrement aigu dans les économies en développement désireuses d'investir dans l'infrastructure de l'IA.

Les climats plus chauds rendent le refroidissement plus gourmand en eau, tandis que les besoins saisonniers de refroidissement culminent souvent au moment même où la ressource est déjà la plus sollicitée par d'autres usages. Dans les régions déjà pauvres en eau, les volumes consommés indirectement pour produire

de l'électricité peuvent exercer une pression considérable sur les rivières, les nappes phréatiques et les écosystèmes. Alors que, sur fond de stress hydrique croissant, l'IA propulse les investissements (a) dans les centres de données au sein des économies en développement, le choix des sites d'implantation et les modalités de gestion locale de la ressource pourraient s'avérer déterminants. Cette dynamique s'inscrit en effet dans un contexte où les déficits hydriques deviennent la norme. Au cours des deux dernières décennies, les réserves mondiales d'eau douce ont chuté (a) en moyenne de 324 milliards de mètres cubes par an, soit une perte équivalente au débit annuel cumulé des plus grands fleuves d'Europe occidentale. Une évolution particulièrement préoccupante dans les pays à faible revenu, où les épisodes de fortes pénuries de pluie et de sécheresses (a) ont augmenté de 233 % en un demi-siècle, grevant lourdement la croissance économique.

## Trouver le bon équilibre

Plus d'un tiers des infrastructures de centres de données sont déjà implantées dans des régions confrontées à la pénurie d'eau, c'est-à-dire là où les prélèvements annuels nets dépassent les ressources disponibles. Ce constat est frappant, mais il n'est guère étonnant. Les entreprises sont peu incitées à intégrer le facteur eau dans leurs décisions. Nombre d'économies pauvres en eau comptent paradoxalement parmi celles où la consommation est la plus intensive, car cette ressource, pourtant inestimable, est notoirement sous-évaluée. Lorsqu'elle est fournie à bas prix, voire gratuitement, l'eau est utilisée sans retenue, donnant l'illusion de l'abondance même dans des régions arides. Cela contribue à expliquer pourquoi les choix

d'implantation des centres de données privilégient des coûts facilement quantifiables — électricité bon marché, accès fiable au haut débit (a) — tout en négligeant l'eau et les services rendus par des écosystèmes comme les bassins versants, qui ne se prêtent pas à un exercice simple de chiffrage économique. Les gouvernements eux-mêmes se livrent à une concurrence active pour attirer ces infrastructures, avec force subventions et incitations fiscales, sans en mesurer souvent les conséquences à long terme sur la sécurité hydrique locale.

Dans de tels contextes, l'arrivée d'une nouvelle concentration d'usagers industriels sur un territoire pourrait involontairement faire basculer l'équilibre hydrique local et conduire à reposer des questions anciennes : comment fixer le prix de l'eau, comment la protéger, comment la répartir ? Cette tension est particulièrement forte dans les économies dites « moyennement prêtes », où les infrastructures numériques se développent rapidement et où les capacités d'IA commencent à peine à émerger, alors même que la gouvernance de l'eau est faible et pourrait s'avérer incapable de répondre à de nouveaux besoins. Face à ces risques, les pays doivent faire en sorte que l'emplacement des infrastructures tienne compte des bassins versants et que la consommation d'eau à usage industriel soit rendue publique et fasse l'objet d'un suivi transparent. Il est également indispensable d'encourager l'innovation en matière de refroidissement (a), de recyclage et de réutilisation (a), et de mettre en place des incitations favorisant la sobriété tout en arbitrant entre les besoins de l'agriculture, de l'industrie et des populations.

Par ailleurs, et surtout, la technologie qui alimente cette nouvelle demande en eau recèle aussi un formidable potentiel pour mieux gérer la ressource (a). Les outils d'IA peuvent contribuer à détecter les fuites dans les réseaux urbains, optimiser les calendriers d'irrigation, anticiper les crues et les sécheresses (a), ou encore maximiser la réutilisation de l'eau. D'un point de vue économique, le bénéfice social marginal de ces applications pourrait dépasser le coût social marginal de l'eau consommée par l'IA. Mais pour que l'IA reste du « bon côté » du bilan hydrique, tout dépendra des décisions que nous prendrons.

Alors que le cloud monte en puissance dans un monde où l'eau est de plus en plus rare et disputée, il reste à savoir si ses promesses nous feront oublier l'importance de cette ressource ou si au contraire elles nous permettront de mieux la protéger.

Source : banque mondiale, publié le 12 janvier 2026

## JORDANIE

## Le taux de chômage en légère baisse

Selon le Département des Statistiques (DoS), le taux de chômage des jordaniens a diminué de 0,1 point de pourcentage (pp) par rapport à 2025, pour atteindre 21,3 %. Le taux reste particulièrement élevé chez les femmes à 33,2 % (+0,3 pp par rapport à 2024) et chez les jeunes à 55,6 % pour les 15-19 ans (-1 pp eng.a.) et 45,8 % pour les 20-24 ans (+0,8 pp en g.a.). Au niveau des gouvernorats, Ma'an et Ma'raq ont enregistré le taux de chômage le plus élevé (respectivement 27,6 % et 26,4 %), tandis qu'Aqaba a enregistré le taux le plus bas (10,9 %). Le taux de chômage de la population totale atteint quant à lui 16,3 % soit une baisse de -0,5 pp par rapport à 2025. Au premier trimestre 2026, le taux de chômage total aurait atteint 16,1 %, en baisse là encore de -0,5 pp, par rapport au trimestre précédent.

Situation du secteur aérien en Avril  
L'aéroport international Queen Alia a connu en avril une hausse du nombre de passagers de +11,2 % par rapport à mars 2026 (glissement mensuel g.m.), soit 411 865 passagers. Ce chiffre représente toutefois une baisse de -49,5 % par rapport au mois d'avril 2025 (glissement annuel g.a.). L'aéroport aurait également traité 4 114 tonnes de fret au cours du mois d'avril, soit une hausse de +44,3 % en g.m., et une baisse de -34,7 % en g.a. Le ministère du Tourisme et des Antiquités a annoncé la reprise des vols des compagnies aériennes low-cost à partir du 1er juillet. Pour mémoire, ces dernières avaient suspendu leurs liaisons avec Amman depuis mars 2026

R.I.

## SYRIE

## Taux de remplacement de l'ancienne monnaie à 63 %

Le nouveau gouverneur de la Banque centrale syrienne, Mohammed Safwat Raslan, nommé à ces fonctions en mai 2026, a annoncé que plus de 63 % du processus national de remplacement des anciens billets de banque, lancé le 1er janvier 2026, avait été achevé, reflétant selon lui une forte adhésion du public et l'efficacité de l'opération. Afin de permettre aux retardataires de procéder à l'échange de leurs billets, la Banque centrale a prolongé de 30 jours la période de conversion, repoussant l'échéance du 1er au 31 juillet 2026. Les établissements financiers agréés ont été appelés à cesser toute remise en circulation des anciens billets et à n'utiliser que la nouvelle livre syrienne pour les retraits, paiements et opérations de change. La Banque centrale a également réaffirmé son engagement à fournir des quantités suffisantes de la nouvelle monnaie afin d'assurer une transition complète vers son utilisation exclusive à l'issue de la période d'échange

Agence

## EGYPTE

## Impact des tensions régionales sur le secteur des céréales

En réponse aux pressions inflationnistes exercées par les tensions régionales, les autorités égyptiennes ont maintenu les prix du pain subventionné, consommé par environ 70 millions d'Égyptiens. Alors que le conflit avec l'Iran a entraîné une dépréciation de la livre égyptienne (environ 14 %) et des perturbations logistiques dans la région, la hausse des prix du blé a fait pression sur la filière meunière.

En effet, les prix locaux du blé (à 12,5 % de protéines), départ entrepôt, sont passés d'environ 200 EUR à 230 EUR la tonne avant de se stabiliser autour de 220 EUR. Par ailleurs, la hausse des prix mondiaux de l'énergie a conduit le gouvernement à relever, en mars, les prix des carburants de 14 % à 17 % selon les catégories.

Dans ce contexte, le gouvernement a maintenu le prix du pain subventionné à 0,0032 EUR l'unité, l'État ayant ainsi décidé de prendre en charge le surcoût lié à la hausse du prix du diesel pour les boulangeries, estimé à plus de 25 M EUR par an.

Les autorités ont également imposé des plafonds de prix sur le pain non subven-

tionné (« baladi » et « fino »), compris entre 0,0016 EUR et 0,0032 EUR selon le grammage du pain. Ces mesures revêtent une importance particulière en Égypte, où le pain est un symbole de subsistance depuis l'Antiquité, incarné par le terme arabe « eish », signifiant « la vie ».

Les tensions énergétiques pèsent également sur la production et les exportations d'engrais de l'Égypte.

Le pays représente plus de 4 % de la production mondiale d'engrais et se classe au septième rang mondial pour la production d'urée (engrais azoté).

Afin de limiter l'impact de la hausse des prix énergétiques mondiaux sur le budget, les autorités égyptiennes ont décidé d'augmenter les prix du gaz naturel industriel,

affectant directement la production d'engrais azotés, dont près de 70 % des coûts dépendent du gaz naturel.

Dans ce contexte, les prix intérieurs de l'urée ont significativement augmenté (environ 28 % sur le seul mois de mars). En parallèle, une taxe temporaire de trois mois de 90 USD par tonne sur les exportations d'engrais azotés a été instaurée, alors même que les engrais constituaient le deuxième poste d'exportation du pays en 2025 (2,8 MdUSD).

Les prix de l'urée égyptienne à l'exportation ont ainsi fortement augmenté, passant d'environ 420-500 USD à près de 880 USD la tonne en avril

Agence

## BANQUE POSTALE EN TUNISIE

## Le ministère des Finances appelle à une étude approfondie

Le ministère des Finances a affirmé que la création d'une banque postale, ou le renforcement de la participation de la Poste tunisienne au capital d'une banque existante, demeure un choix stratégique qui ne peut être tranché dans le cadre du projet de loi relatif à la lutte contre l'exclusion financière.

Le ministère a souligné que cette orientation nécessite une étude approfondie des différents aspects juridiques, économiques et financiers, ainsi qu'un large consensus entre les différentes parties concernées, afin d'en garantir la réussite et d'atteindre les objectifs escomptés. Cette précision a été apportée lors d'une séance d'audition

tenue par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée des représentants du peuple, consacrée à l'examen du projet de loi relatif à la lutte contre l'exclusion financière. La proposition de création d'une banque postale a occupé une place importante dans les débats entre les députés et les représentants du ministère des Finances.

Plusieurs députés ont estimé que le réseau des bureaux de poste, présent dans les différentes régions du pays, constitue un atout national pouvant être mis à profit pour soutenir l'inclusion financière, à travers la mise à disposition de services bancaires plus proches des citoyens, notamment dans les ré-

gions intérieures, et en permettant aux petites et moyennes entreprises d'accéder à des crédits à des conditions avantageuses. Ils ont également évoqué le développement des services d'épargne et de paiement numérique, de nature à dynamiser l'activité économique et à réduire les disparités régionales. Les députés ont considéré que l'intégration d'un chapitre spécifique consacré à la banque postale dans le projet de loi ouvrirait de nouvelles perspectives pour le développement du système financier national et permettrait de tirer parti des capacités offertes par la Poste tunisienne pour rapprocher les services financiers des citoyens et élargir la base de leurs bénéficiaires.

En revanche, les représentants du ministère des Finances ont expliqué que le projet de loi actuel s'inscrit dans un processus de réforme plus global et ne peut, à lui seul, traiter l'ensemble des réformes structurelles des secteurs financier et bancaire. Ils ont affirmé que la Poste tunisienne joue déjà un rôle central au sein du système financier national.

Toutefois, toute décision relative à la création d'une banque postale ou à l'élargissement de son rôle dans le domaine bancaire nécessite une évaluation globale et une étude précise de ses différentes implications avant toute décision en la matière.

R.I.

## MAURITANIE-SÉNÉGAL

## Les deux pays examinent le renforcement de leur coopération énergétique et les perspectives de développement du projet GTA

Le ministre de l'Énergie et du Pétrole, M. Mohamed Ould Khaled, a coprésidé, jeudi dernier, à Nouakchott, avec son homologue sénégalais, M. El Hadj Abdourahmane Diouf, une réunion ministérielle de coordination consacrée au renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur de l'énergie et au suivi des perspectives de développement du projet gazier commun Grand Tortue Ahmeyim (GTA).

À l'ouverture des travaux, le ministre mauritanien a souhaité la bienvenue à la délégation sénégalaise en visite de travail en Mauritanie, soulignant que cette rencontre reflète la solidité des relations fraternelles et du partenariat stratégique unissant les deux pays sous la conduite du Président de la République, Son Excellence M. Mohamed Ould Cheikh El

Ghazouani, et du Président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye. Il a indiqué que la Mauritanie et le Sénégal sont liés par des relations historiques, géographiques et humaines profondes qui constituent un socle solide pour le développement d'une coopération exemplaire et durable. Il a ajouté que le secteur de l'énergie est devenu l'un des principaux domaines d'intégration et de partenariat entre les deux pays.

M. Mohamed Ould Khaled a affirmé que le projet Grand Tortue Ahmeyim représente un projet stratégique et un symbole de la capacité des deux États à transformer leurs ressources communes en véritables opportunités de développement, de création d'emplois et de croissance économique durable. Il a insisté sur la nécessité de poursuivre et de renforcer la

coordination technique afin d'optimiser les retombées du projet.

Le ministre a également appelé à une réflexion commune sur les meilleures voies de valorisation des ressources du projet, notamment à travers l'utilisation locale du gaz, la production d'électricité et le développement des infrastructures énergétiques, dans un contexte marqué par une demande mondiale croissante de gaz naturel liquéfié et par les mutations rapides du secteur énergétique.

Il a par ailleurs salué les efforts déployés par les experts et techniciens des deux pays, estimant que le succès du projet témoigne de la compétence des cadres mauritaniens et sénégalais et de leur capacité à accompagner les grands projets stratégiques.

R.I.

## GHANA

## Le pays se dote d'un organe de régulation du secteur semencier

En Afrique subsaharienne, l'accès aux semences améliorées reste limité, malgré leur rôle central dans l'amélioration des rendements agricoles et le renforcement de la résilience face au changement climatique. Au Ghana, le gouvernement entend revoir la gouvernance de ce segment stratégique.

Au Ghana, le Conseil national des semences (NSC) a été officiellement installé le jeudi 25 juin lors d'une cérémonie tenue à Accra. Cet organe est rattaché au ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture (MoFA).

Créé en vertu de la loi sur les plantes et les engrais de 2010 (Plants and Fertilizer Act, 2010 – Act 803), il est chargé de conseiller le ministre sur la politique semencière, de superviser la régulation du secteur et de veiller au respect des normes de production, de certification et de distribution des semences.

« Le Conseil national des semences devrait jouer un rôle déterminant dans l'amélioration de l'accès des producteurs à du matériel végétal de qualité, tout en contribuant au renforcement de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire au Ghana », peut-on lire dans un communiqué publié par le ministère de l'Agriculture.

S'exprimant sur le sujet dans des propos relayés par l'Agence ghanéenne de presse (GNA), John Dumelo, vice-ministre de

l'Alimentation et de l'Agriculture estime que l'installation du Conseil national des semences vise aussi à accélérer le traitement et la certification des variétés de semences produites localement.

### La souveraineté semencière en ligne de mire

Ce développement traduit une volonté d'Accra de structurer davantage son système semencier. Il s'inscrit, en outre, dans le cadre d'une stratégie plus large de souveraineté semencière. Déjà en novembre dernier, le ministère de l'Agriculture a dévoilé son intention de réduire la dépendance aux importations de semences dès la campagne agricole 2025/2026.

Selon les informations relayées par les médias locaux, cette nouvelle orientation repose sur les perspectives de développement des capacités locales de sélection et de production semencière, avec l'appui de partenaires techniques internationaux dont le Programme coréen pour l'agriculture internationale (KOPIA) et l'Agence japonaise de

coopération internationale (JICA).

En mai dernier, la JICA annonçait par exemple un financement de 3 millions \$ en soutien à la construction d'une unité moderne de production de semences de riz dans le nord du pays. D'un autre côté, le KOPIA y a entamé en 2023 un projet de 27 millions \$ qui prévoit de valoriser 100 hectares de terres agricoles mécanisées et irriguées, dans le but de produire plus de 1 200 tonnes de semences de riz de qualité par an. Dans un contexte où les capacités locales de production semencière se renforcent progressivement, le marché reste toutefois largement dominé par le secteur informel, ce qui pourrait freiner les ambitions de souveraineté semencière portées par Accra. Selon les données officielles, près de 80 % des semences utilisées au Ghana proviendraient encore de circuits informels, une situation qui ralentit la transition en concurrençant les semences certifiées et en compromettant la qualité du matériel végétal disponible.

Synthèse R.E.

## MOZAMBIQUE

## Eni prépare un troisième navire gazier d'une capacité sans précédent

Le bassin de Rovuma, au large du Mozambique, contient certaines des plus grandes réserves de gaz naturel au monde. Eni y opère déjà deux navires de liquéfaction et avait indiqué en mai, étudier un troisième projet de gaz naturel liquéfié (GNL), encore plus ambitieux. Après Coral Sul et Coral Norte, Eni confirme un nouveau projet gazier offshore au Mozambique. À travers la coentreprise Mozambique Rovuma Venture (MRV) qu'elle dirige, le groupe italien a lancé jeudi 25 juin un appel d'offres pour la conception, la construction, l'installation et la mise en service d'un 3ème navire flottant de liquéfaction de gaz naturel (FLNG) dans le bassin de Rovuma.

Selon les informations rapportées par Club of Mozambique, la capacité nominale visée est de 6 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié par an. Si ce projet aboutit, ce navire serait le plus grand de ce type jamais construit au monde. À titre de comparaison, le Prelude FLNG de Shell, actuellement le plus grand en service, traite 3,6 millions de tonnes par an.

Les candidats intéressés doivent soumettre une lettre d'intérêt avant fin juin 2026, confirmant ainsi leur disponibilité pour un appel d'offres compétitif, avec une mise en service cible fixée à 2031. L'une des exigences clés est un historique vérifié de projets similaires exécutés au cours des dix dernières années.

### Un troisième projet qui s'inscrit dans une ambition continentale

Ce troisième projet s'appuie sur le succès des deux premiers. Coral Sul, le premier navire gazier flottant d'Afrique, est opérationnel depuis 2022 avec une capacité de 3,5 millions de tonnes par an. Il a contribué à lui seul à 70 % de la croissance du PIB mozambicain en 2024, selon des données citées par Green Building Africa. Son navire-jumeau Coral Norte, dont la décision finale d'investissement a été prise en octobre 2025 pour 7,2 milliards de dollars, est en cours de construction. L'installation doit entrer en service en 2028. Il devrait générer au Mozambique 23 milliards

de dollars de recettes fiscales sur 25 ans d'exploitation, selon Eni. Avec un troisième navire d'une capacité de 6 millions de tonnes par an, le Mozambique atteindrait une capacité totale de liquéfaction d'environ 13 millions de tonnes par an pour les seuls navires gaziers flottants d'Eni dans ses eaux, sans compter les projets à terre de TotalEnergies et ExxonMobil. Le bassin de Rovuma, situé au large de la province de Cabo Delgado dans le nord du pays, hébergerait entre 160 et 200 milliards de pieds cubes de gaz naturel, selon l'Agence américaine d'information sur l'énergie.

R.I.

## KENYA

## Déploiement d'un système national de traçabilité pour son secteur horticole

Au Kenya, l'industrie horticole est la deuxième contributrice aux recettes d'exportations agricoles après la filière thé. La nature périssable de ces produits en fait une catégorie de produits agricoles dont le commerce international est soumis à une réglementation stricte.

Le Kenya accélère la modernisation de son système d'exportation de produits agricoles. Le mardi 23 juin, l'Autorité agricole et alimentaire (AFA) a mis en service le Système national de traçabilité horticole (NHTS).

Selon les autorités, il s'agit d'une plateforme numérique destinée à suivre les produits frais depuis les exploitations agricoles individuelles jusqu'aux mar-

chés d'exportation, tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Au-delà de la traçabilité, le NHTS intègre également les processus de licence, d'enregistrement et de certification phytosanitaire. La plateforme est conçue pour simplifier les procédures d'exportation grâce à la dématérialisation des démarches, permettant aux exportateurs de traiter certaines autorisations en ligne.

« Le système amélioré est conçu pour rationaliser la traçabilité des produits horticoles, les processus d'exportation et d'importation, ainsi que les licences et les enregistrements, renforçant ainsi la transparence, l'efficacité et la qualité des services tout au long des chaînes

de valeur », indique l'AFA dans un communiqué publié sur son site.

### Enjeux et perspectives économiques

Cette transformation du système d'exportation traduit la volonté de Nairobi de renforcer la conformité des produits horticoles kenyans aux normes internationales de traçabilité et d'améliorer la compétitivité du pays sur le marché.

Ce développement intervient dans un contexte de durcissement des exigences sanitaires et phytosanitaires sur les principaux marchés d'exportation du pays, en particulier l'Union européenne, où les autorités importatrices

imposent des contrôles de plus en plus stricts.

Selon le Kenya Plant Health Inspectorate Service (KEPHIS), l'industrie horticole kenyane a enregistré en 2024 un total de 43 interceptions liées aux ravageurs, dont 19 concernant les fleurs et 24 les fruits et légumes. À cela s'ajoutent 77 interceptions liées à des défaillances documentaires, ainsi que 80 notifications pour dépassement des limites maximales de résidus de pesticides, contre 50 un an plus tôt, traduisant une intensification des contrôles sur la conformité des exportations.

Agence

## ANGOLA La plus grande centrale photovoltaïque privée entra dans sa phase finale

L'Angola produit du pétrole depuis les années 1950, mais environ un Angolais sur deux n'a toujours pas accès à l'électricité. Le pays cherche à diversifier son mix énergétique en développant le solaire.

En Angola, la centrale solaire de Quilemba entre dans sa phase finale avant la mise en service. L'agence de presse officielle angolaise ANGOP a rapporté lundi 22 juin que l'installation est en phase de tests opérationnels, confirmant que le projet avance conformément au calendrier prévu pour le premier semestre 2026. La centrale est développée par Quilemba Solar Lda, une coentreprise réunissant l'italien TotalEnergies (51 %), la compagnie nationale angolaise Sonangol (30 %) et le français Maurel & Prom (19 %). Située près de Lubango, dans la province de Huíla, elle dispose d'une capacité initiale de 35 mégawatts (MW), extensible à 80 mégawatts dans une phase ultérieure. Une fois opérationnelle, elle alimentera environ 40 000 foyers en électricité.

« Nous sommes très heureux de contribuer à la réalisation de la centrale solaire de Quilemba. Pour ce premier projet solaire industriel de Maurel & Prom, notre choix s'est porté sur l'Angola, un signal fort de notre volonté d'accompagner durablement l'État angolais en tant que partenaire de confiance », avait déclaré Olivier de Langavant, directeur général de Maurel & Prom, lors du lancement des travaux en mai 2025. Quilemba sera, à sa mise en service, la plus grande centrale photovoltaïque privée du pays. Elle s'inscrit dans un contexte de montée en puissance du solaire en Angola, où plusieurs parcs ont déjà été inaugurés ces dernières années. Les parcs de Biópio et de Baía Farta, dans la province de Benguela, inaugurés en juillet 2022, économisent à eux seuls 430 millions de litres de carburant par an, selon le directeur de projet de Prodel, la Société angolaise de production d'électricité publique.

Agence

## POINT-MARCHÉS

## L'Europe boursière sous le signe de la prudence

Les marchés actions européens ont ouvert cette nouvelle semaine en ordre dispersé, les investisseurs partageant leur attention entre les derniers développements géopolitiques au Moyen-Orient, le forum annuel des banquiers centraux de la BCE à Sintra (Portugal) et plusieurs annonces d'entreprises. Peu avant 10h30, le CAC 40 reculait de 0,21% à 8 367 points tandis que l'Euro Stoxx 50 avançait de 0,15%.

Après plusieurs jours d'escalade militaire, les Etats-Unis et l'Iran ont convenu de suspendre temporairement leurs attaques afin de permettre la poursuite des discussions techniques sur le protocole d'accord de paix signé le 17 juin. Selon un responsable américain cité par l'AFP, les deux parties entendent maintenir le dialogue et garantir la libre circulation des navires dans le détroit d'Ormuz.

**Le cours du baril de Brent cédait 0,64% à 72,45 dollars.**

Les investisseurs suivront également de près le forum annuel de la BCE, qui s'ouvre lundi soir à Sintra (Portugal). Les in-

terventions des principaux banquiers centraux, notamment celle du nouveau président de la Fed, Kevin Warsh, seront particulièrement scrutées afin d'obtenir des indications sur les perspectives des taux d'intérêt et de l'économie mondiale.

**Soitec brille, Prosus aussi**

L'indice vedette de la place parisienne est dominé par STMicroelectronics (+3,79%) et Publicis (+1,32%) tandis que Bouygues (-1,97%) et Vinci (-1,81%) ferment la marche.

Dans l'actualité des sociétés, Soitec (+5,99%), en tête de l'indice SBF 120, a annoncé un partenariat stratégique avec la fonderie chinoise ZenSemi afin d'in-

dustrialiser une nouvelle génération de substrats destinés aux puces de puissance. Cette technologie vise notamment les centres de données dédiés à l'intelligence artificielle, les véhicules électriques, la robotique et les applications industrielles. Dans le secteur de la défense, Exosens (+2,60%) a signé un contrat de long terme avec le groupe lituanien Brolis pour fournir plus de 17 000 tubes intensificateurs de lumière destinés aux forces armées tchèques jusqu'en 2032. Le montant du contrat n'a pas été communiqué. Ipsen (+1,60%) a annoncé l'acquisition de la biotech américaine Kartos Therapeutics pour un montant initial de 450 millions de dollars (395 millions d'euros).

Cette opération permet au laboratoire français de renforcer son portefeuille en hématologie avec le navtemadlin, un candidat-médicament actuellement en phase III de développement contre la myélofibrose.

Ailleurs en Europe, Prosus (+3,08%) caracole en tête de l'Euro Stoxx 50 dans le sillage de sa publication annuelle. Côté statistiques, la séance s'annonce particulièrement calme, les intervenants surveilleront la confiance des consommateurs en zone euro (11h) ainsi que l'indice manufacturier de la Fed de Dallas, à 16h30. Sur le marché des changes, l'euro progresse de 0,15% à 1,1401 dollar.

Agence

## FRANCE

## Paris débute la semaine dans la prudence

La Bourse de Paris évolue prudemment lundi, surveillant l'évolution de la situation au Moyen-Orient, après le regain de tensions survenu au cours du week-end. Vers 9H40 (heure de Paris), le CAC 40 cédait 0,09% à 8377,21 points. Vendredi, l'indice vedette parisien avait reculé de 0,55% à 3834,87 points.

Malgré le protocole d'accord signé le 17 juin, les Etats-Unis et l'Iran ont échangé des frappes ces derniers jours en s'accusant mutuellement de violer leur cessez-le-feu, avec le contrôle du stratégique détroit d'Ormuz au cœur des tensions. Avant d'annoncer, dimanche, un accord pour cesser les hostilités.

"Il est prévu que les discussions techniques continuent sur tous les points du protocole d'accord. Les deux parties vont cesser pour le moment et les navires peuvent circuler librement" dans le détroit d'Ormuz, a expliqué dans un mail transmis à l'AFP un responsable américain.

Les marchés pétroliers ont peu réagi à ces événements, ce qui aide les Bourses à tempérer leur inquiétudes.

Avec le départ de certains navires bloqués dans le détroit d'Ormuz ces derniers jours, à la faveur de l'accord entre l'Iran et les Etats-Unis, "certains marchés se sont retrouvés en situation d'excès d'offre" justifie Ipek Ozkardeskaya, de Swissquote Bank.

Cela "permet aux investisseurs, dans ces conditions, de réagir de manière modérée", explique-t-elle.

Autre point d'attention des marchés: le forum des banquiers centraux organisé à

partir de lundi, 20H00 par la Banque centrale européenne (BCE) à Sintra, au Portugal. Le nouveau président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Kevin Warsh, y est attendu.

Son discours sera particulièrement suivi, chaque mot, chaque mimique sera scrutée pour avoir des indices concernant la suite de la politique monétaire de la Fed", sur fond de hausse de l'inflation aux Etats-Unis, ajoute Ipek Ozkardeskaya.

Dans ce contexte, le taux d'intérêt de la dette française à échéance dix ans atteignait 3,63%, au même niveau que la veille en clôture. Son équivalent allemand, référence en Europe, atteignait 2,85%, stable également.

**Soitec signe avec une fonderie chinoise**

Le spécialiste français des semi-conducteurs Soitec a annoncé lundi un partenariat avec la fonderie chinoise ZeSemi, pour "permettre la production à haut volume" de composants électroniques de puissance afin d'alimenter les centres de données d'IA", notamment.

Son titre prenait 8,79% à 124,40 euros. Le troisième laboratoire pharmaceutique français, Ipsen (+1,54% à 164,90 euros), a annoncé lundi l'acquisition de la société de biotechnologie américaine Kartos Therapeutics, moyennant un paiement initial de 450 millions de dollars, afin de renforcer son portefeuille en oncologie.

R.I.

## COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



## COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 29 Juin 2026  
Valeur : 01 Juillet 2026

BASE	DEVISES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	133.1430	133.1580
1	EUR EURO	151.8762	151.9066
1	GBP POUND STERLING	175.9057	175.9487
100	JPY JAPANESE YEN	82.2785	82.2979
1	CNY CHINESE YUAN	19.6012	19.6048
1	CHF SWISS FRANC	164.6180	164.6772
1	CAD CANADIAN DOLLAR	93.8221	93.8526
1	DKK DANISH KRONE	20.3132	20.3195
1	SEK SWEDISH KRONA	13.7052	13.7095
1	NOK NORWEGIAN KRONE	13.4028	13.4071
1	AED UAE DIRHAM	36.2521	36.2581
1	SAR SAUDI RIYAL	35.4509	35.4568
1	KWD KUWAITI DINAR	432.2825	432.4716
1	TND TUNISIAN DINAR	44.7470	45.1967
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	14.1980	14.1996
1	LYD LIBYAN DINAR	20.6978	20.8040
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3.3236	3.3340
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	180.5753	180.5753

## BOURSE ZURICH

## Le SMI prudent malgré l'accalmie dans le détroit d'Ormuz

La Bourse suisse évoluait en légère baisse lundi matin, après une brève flambée des tensions dans le détroit d'Ormuz. En la quasi absence de nouvelles importantes d'entreprises, les investisseurs vont continuer à surveiller l'avancée des négociations de paix entre l'Iran et les Etats-Unis.

Washington et Téhéran vont suspendre leurs récentes attaques mutuelles qui avaient marqué une reprise des hostilités après la signature de leur protocole d'accord, a annoncé dimanche un responsable américain. Les deux camps s'accusaient mutuellement de violations du cessez-le-feu ces derniers jours, dans un regain de tensions après la signature le 17 juin de leur protocole d'accord. "Bien

que le trafic dans le détroit d'Ormuz ait été perturbé depuis le début des attaques la semaine dernière, l'impact sur les cours du pétrole reste relativement limité", a constaté Ipek Ozkardeskaya. Selon l'analyste de Swissquote, "l'annonce selon laquelle certains marchés clés se retrouvent même en situation de surproduction, en raison de la libération des réserves stratégiques et du départ discret de pétroliers du détroit d'Ormuz, a certainement contribué à ce que les investisseurs réagissent avec plus de modération à la dernière escalade". Les cours du pétrole évoluaient en effet de manière relativement modérée, le baril de Brent progressant en matinée de 0,74% à 72,56 dollars et celui de WTI accélérant de 1,20% à 70,06

dollars. "Les marchés financiers semblent devenir de plus en plus immunisés contre les chocs géopolitiques", a également constaté l'analyste d'Activtrades. Pour Frank Sohleder, "il n'y a pas eu de mouvement de panique", car de nouvelles négociations entre Washington et Téhéran sont prévues dès mardi.

**Pharma et bancaires plébiscitées**

Vers 10h40 à la Bourse suisse, l'indice vedette SMI reculait de 0,11% à 14'157,80 points, après avoir ouvert en petite hausse de 0,09%. Le SLI abandonnait à peine 0,05% à 2267,55 points, tandis que le SPI grignotait 0,02% à 19'959,31 points. La majorité des valeurs vedettes

restait dans le rouge, la plus forte baisse étant toujours enregistrée par Sika (-1,4%) qui creusait ses pertes, suivi par Sonova (-1,0%) et Holcim (-0,9%), sans nouvelle particulière.

A l'opposée du tableau se trouvaient désormais Galderma (+1,6%), Sandoz (+1,1%) et Julius Bär (+1,0%). Le géant des médicaments génériques a annoncé que l'Agence américaine des médicaments (FDA) a accepté d'examiner deux de ses demandes pour des versions génériques du tirzépate en autoinjecteur. Parmi les poids lourds, Roche faisait du surplace après le lancement de sa plateforme de séquençage génomique Axelius 1, alors que Nestlé (+0,4%) soutenait l'indice vedette

et que Novartis (-0,7%) pesait sur le SMI. Sur le marché élargi, Stadler Rail (+1,4%) progressait. Le constructeur ferroviaire va pouvoir aller de l'avant avec la livraison des rames destinées au RER à Berlin, dans le cadre d'un consortium avec l'allemand Siemens Mobility et S-Bahn Berlin, la justice berlinoise ayant rejeté la demande de réexamen du dossier. Implenla (-0,4%) inversait la tendance positive de la matinée, après avoir décroché un contrat de plus de 250 millions de francs suisses en Suède.

IVF Hartmann (+0,4%) a annoncé le départ en décembre de son directeur financier Hannes Leu.

Agence

LE PAYS VEUT DOUBLER SA PRODUCTION D'OR

## La Nouvelle-Zélande multiplie les projets miniers

La Nouvelle-Zélande a accéléré la mise en œuvre de projets aurifères et courtise les investisseurs miniers, dans un contexte où la flambée des cours de l'or redynamise un secteur en déclin depuis longtemps, mettant à l'épreuve l'image de marque "100% Pure" du pays.

Par Rédaction Internationale

La production d'or de la Nouvelle-Zélande est en passe de doubler d'ici le milieu des années 2030 et pourrait atteindre son plus haut niveau depuis au moins trois décennies, selon les calculs de Reuters, grâce à deux nouveaux projets déjà approuvés et à un troisième en attente d'une décision finale.

Cela permettrait au pays de dépasser l'objectif fixé par le gouvernement, à savoir porter les exportations annuelles de minerais, y compris le charbon et l'argent, à trois milliards de dollars néo-zélandais (1,5 milliard d'euros) d'ici 2035. Les sociétés minières voient un potentiel dans ce pays encore peu exploré, alors que le gouvernement s'efforce de stimuler l'emploi face à un taux de chômage proche de son plus haut niveau depuis

une décennie et à un climat de confiance des entreprises en baisse. Le pays a délivré 163 nouveaux permis de prospection, d'exploitation minière et d'exploration l'année dernière, soit une hausse de 16% par rapport à l'année précédente, selon les données gouvernementales.

Une impulsion en faveur de l'emploi

Le ministre des Ressources, Shane Jones, a indiqué que le gouvernement, qui a revu à la baisse le mois dernier ses prévisions de croissance économique à 2,3% pour l'année prochaine, était résolu à soutenir le secteur.

Afin de contribuer à relancer une économie en perte de vitesse, la Nouvelle-Zélande a adopté fin 2024 une loi visant à réduire les délais d'approbation de certains grands projets d'infrastructure, mi-

nières et énergétiques, les ramenant de plusieurs années à quelques mois. Selon les attentes du gouvernement, le projet Snowy River, d'Evolution Mining, exploitant aurifère australien, devrait créer 250 emplois dans la région et générer au moins 350 millions de dollars néo-zélandais par an de recettes d'exportation pour le pays.

Le plus grand producteur d'or de Nouvelle-Zélande, OceanaGold, prévoit d'investir un milliard de dollars néo-zélandais dans son projet Waihi North, dont la production devrait démarrer en 2032.

Michael Gordon, économiste senior chez Westpac, a indiqué que si l'exploitation minière était très productive, une grande partie des bénéfices reviendrait aux propriétaires des mines plutôt que de transformer l'économie dans son ensemble.

ALLEMAGNE

### La santé économique de Berlin inquiète

Longtemps considérée comme la locomotive économique de l'Europe, l'Allemagne fait aujourd'hui face à une accumulation de défis : industrie en difficulté, coûts énergétiques élevés, explosion des dépenses publiques et tensions croissantes autour de l'immigration.

Pendant des décennies, l'Allemagne a incarné le modèle économique européen. Une industrie puissante, des finances publiques exemplaires et des exportations florissantes faisaient du pays la locomotive de l'Union européenne. Mais aujourd'hui, les signaux d'alerte se multiplient. L'industrie licencie par milliers, la facture énergétique reste élevée, les dépenses publiques explosent et le débat sur l'immigration fracture profondément la société allemande.

Le premier sujet d'inquiétude concerne l'industrie, véritable colonne vertébrale de l'économie allemande. Les grands groupes automobiles, chimiques et sidérurgiques annoncent depuis plusieurs mois des plans de restructuration et des suppressions d'emplois. Volkswagen, BASF, Thyssenkrupp ou encore Bosch réduisent leurs effectifs ou déplacent une partie de leur production vers des pays où les coûts sont plus compétitifs.

R. I.

LE DOUBLE SÉISME ENFONCE UN PEU PLUS LE VENEZUELA DANS LA CRISE

### Le coût des dégâts s'élève à au moins 6% du PIB

Le double séisme qui a frappé le Venezuela mercredi a causé une catastrophe humaine et économique majeure, avec au moins 1.430 morts, 50.000 disparus et des dégâts estimés à 7 milliards de dollars, dans un pays déjà en grave crise financière.

Les dégâts provoqués par le double séisme qui a secoué le Venezuela mercredi sont considérables. Au moins 1.430 personnes sont décédées et 50.000 sont toujours portées disparues, alors que les dommages matériels sont évalués à près de sept milliards de

dollars (6,1 milliards d'euros), une somme équivalente à environ 6% du Produit intérieur brut (PIB) du pays, c'est-à-dire de la totalité des richesses produites en une année, selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Cette évaluation préliminaire du PNUD, menée dans les heures qui ont suivi les tremblements de terre dévastateurs et dévoilée samedi 27 juin, s'appuie notamment sur des images satellites et des données démographiques. Le PNUD précise que son estimation "n'inclut pas les dommages cau-

sés aux infrastructures, les conséquences économiques globales, ni les coûts de reconstruction à long terme" et que l'impact total est généralement jusqu'à trois fois supérieur.

7 millions de personnes touchées

Les secousses de magnitude 7,2 et 7,5 qui ont frappé le nord du pays mercredi ont laissé un paysage de dévastation, avec d'innombrables immeubles effondrés, en particulier à La Guaira, ville côtière voisine de Caracas, où la population dénonce l'insuffisance

des opérations de secours locales.

Près de sept millions de personnes seraient affectées par les deux séismes, ont estimé samedi les Nations unies. "Jusqu'à 6,76 millions de personnes pourraient avoir été touchées par les séismes dévastateurs qui ont frappé le Venezuela", dont deux millions rien qu'à Caracas, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Le séisme est intervenu alors que le Venezuela était déjà dans une situation économique très difficile. Le pays s'apprêtait à restructurer

une dette publique colossale, une étape cruciale dans sa reconexion avec le système financier international après des années de défauts de paiement sous le gouvernement du président déchu Nicolás Maduro. Avant le séisme, un plan devait être publié début juillet. Selon le Financial Times, le montant réel de la dette vénézuélienne serait beaucoup plus élevé qu'anticipé par les marchés. Cette restructuration risque donc d'être la plus importante de l'histoire, son ampleur dépassant celle de la Grèce en 2012.

Agence

ESPAGNE

### Le PIB augmente encore

L'Institut national de la statistique a confirmé ce jeudi que le PIB espagnol avait progressé de 0,6% au premier trimestre, conformément à l'estimation avancée publiée fin avril. Le principal soutien de cette croissance reste la consommation des ménages, qui a conservé une dynamique solide malgré le contexte inflationniste.

Ce chiffre marque un léger ralentissement par rapport à la fin de l'année 2025, lorsque l'économie avait progressé de 0,8%. Cependant l'Espagne reste largement dans le vert. Il convient également de souligner que les effets de la guerre ne se reflètent que partiellement dans les chiffres du premier trimestre, puisqu'ils n'ont pesé sur l'activité qu'au mois de mars. Les prévisions pour les prochains mois demeurent néanmoins favora-

bles. La semaine dernière, la Banque d'Espagne a estimé que le PIB pourrait progresser entre 0,5% et 0,6% au deuxième trimestre, cette fois avec l'impact complet de la fermeture du détroit d'Ormuz, et a maintenu une croissance annuelle à 2,3%. Si la réouverture du détroit se confirme, les perspectives économiques pourraient même s'améliorer.

D'autres organismes d'analyse, comme Funcas, observent également une hausse de l'activité industrielle entre avril et juin. Ce rebond pourrait s'expliquer par une anticipation des commandes de la part des entreprises, inquiètes de possibles perturbations dans les chaînes d'approvisionnement. Cet élan industriel permettrait de compenser, au moins en partie, la perte de dynamisme de la consommation.

À court terme, le tableau reste donc relativement favorable malgré les tensions géopolitiques. Pour revenir au premier trimestre, les dépenses des ménages se confirment comme l'un des grands moteurs de la croissance, avec une hausse de 0,6%.

La bonne tenue du marché du travail a contribué à soutenir cette consommation, même si le rythme est inférieur à celui des trimestres précédents, où elle progressait autour de 0,9%. Tout indique un ralentissement progressif, qui pourrait s'accroître sous l'effet de la pression sur les prix. Les dépenses publiques, à l'inverse, gagnent en vigueur. Les administrations ont augmenté leur consommation de 0,5%, contre 0,2% au trimestre précédent.

L'investissement a également progressé, mais de manière beaucoup

plus modérée. Dans le cas de la formation brute de capital fixe, la hausse atteint 0,4%, loin des croissances supérieures à 2% enregistrées lors des deux trimestres précédents.

Dans l'ensemble, la croissance de 0,6% est considérée comme un bon résultat. Sa composition suscite toutefois davantage de réserves chez les économistes.

La contribution plus importante des dépenses publiques et la perte d'élan de l'investissement obligent à surveiller de près l'évolution des prochains trimestres. La demande intérieure a été le principal moteur de l'augmentation du PIB, avec une contribution de 0,5%. Ce résultat s'explique notamment par le fait que les importations de biens et services ont reculé plus fortement que les exportations.

Agence

# Des chercheurs européens alertent vivement sur l'impact méconnu des satellites sur la stratosphère et l'ozone

Les rentrées atmosphériques de satellites libèrent des métaux dans la stratosphère à des niveaux qui excèdent désormais les apports météoritiques naturels. Un rapport scientifique européen majeur réclame une action urgente pour évaluer les risques sur l'ozone et le climat.

Il y a dix ans, moins de 300 satellites étaient lancés par an dans le monde. En 2025, ce chiffre dépassait 2 800, et les projections ne laissent entrevoir aucun ralentissement. Ce que l'on réalise aujourd'hui, c'est que chacun de ces objets finira un jour par retomber : en brûlant dans les couches supérieures de l'atmosphère, il libère des métaux et des particules qui s'accumulent progressivement dans la stratosphère, cette fine enveloppe gazeuse située entre 12 et 50 km d'altitude, où se trouve la couche d'ozone. Aluminium, cuivre, plomb, lithium sont quelques-uns éléments que l'on retrouve en quantités croissantes là où, jusqu'ici, seuls les météorites en apportaient. Le secteur spatial grossit à une vitesse que la science peine à suivre, et ce décalage inquiète les chercheurs.

**Des satellites qui brûlent à la rentrée contaminent la stratosphère, et les scientifiques s'alarment**

Un livre blanc, signé par une cinquantaine de chercheurs européens et américains vient d'être publié sous l'égide du Comité européen des sciences spatiales (ESSC). Le constat de départ est pourtant presque banal, quand on dit notamment que le secteur spatial grossit dix fois plus vite que notre capacité à en mesurer les effets. Mais pour avoir les idées claires, il faut savoir que depuis 2015, le nombre annuel de satellites lancés a été multiplié par dix. Le problème, c'est ce qui se passe à la descente. Quand un satellite finit sa vie en orbite, il ne disparaît pas proprement ou d'un coup de baguette magique. Non, il brûle dans la mésosphère, entre 40 et 100 km d'altitude, en libérant des gaz et des particules métalliques. Dans le lot, on a de l'aluminium, du cuivre, du plomb, du lithium, soit autant d'éléments qui sédimentent progressivement jusqu'à la stratosphère, à des concentrations croissantes.

Le danger n'est plus une théorie. En 2023, la campagne aéroportée SABRE a révélé qu'environ 10 % des particules d'aérosols stratosphériques, prélevées à 19 km d'altitude, contenaient des métaux issus de l'ablation de satellites. Deux éléments rares, le niobium et l'hafnium, caractéristiques de composants très spécifiques de lanceurs, ont apporté une preuve irréfutable de cette origine spatiale. Pour l'aluminium, le cuivre, le plomb et le lithium, les apports humains dépassent désormais ceux d'origine météoritique.

**L'ozone, le climat et les écosystèmes dans le collimateur des émissions spatiales**

Pensez bien que ces particules ne font pas que passer. Certaines offrent des surfaces sur lesquelles des réactions chimiques transforment des espèces halogénées en radicaux destructeurs pour l'ozone. D'autres peuvent servir de noyaux à la formation de nuages stratosphériques polaires, qui accélèrent sa destruction. Un problème que l'on pensait en bonne voie de résolution revient, en quelque sorte, par la porte de service spatiale, si vous nous permettez la formule.

Il y a même un paradoxe réglementaire au cœur de tout cela. Pour limiter les risques de collision orbitale, les régulations imposent désormais une désorbitation en moins de cinq ans, au lieu de vingt-cinq. La stratégie dite «



Design for Demise » pousse les fabricants à concevoir des satellites qui brûlent entièrement à la rentrée. Bonne intention, certes, mais effet pervers, car plus d'ablation, et plus d'émissions. En 2024, la masse anthropique rentrant dans l'atmosphère représentait déjà 20 à 40 % des apports naturels d'origine cosmique, un chiffre promis à grimper encore. Au-delà de l'ozone, les chercheurs pointent d'autres menaces. Les particules de carbone suie émises au lancement peuvent modifier le bilan radiatif de la stratosphère. Et les métaux lourds comme le cuivre ou le zinc, déposés en surface aux hautes latitudes, pourraient s'accumuler dans les écosystèmes et représenter des risques pour la faune, la flore et la santé humaine.

**Récupérer les satellites plutôt que les brûler, la piste qui réconcilierait écologie et économie spatiale**

Le groupe de travail AIRL (Atmospheric Impacts of Re-entry and Launch), constitué en novembre 2023 à l'initiative de l'Agence spatiale européenne et du Comité européen des sciences spatiales, a conçu un programme de recherche sur 24 mois, baptisé SPHERE.

L'idée est d'aller chercher les données là où elles se trouvent, donc directement dans l'atmosphère, grâce à des avions équipés de capteurs, des ballons capables de monter jusqu'à 40 km d'altitude pour prélever des échantillons d'air stratosphérique, et des fusées-sondes qui peuvent atteindre la mésosphère, une zone encore largement inaccessible, comprise entre 50 et 100 km de hauteur. Ces mesures de terrain seront ensuite combinées à des expériences menées en laboratoire, avant d'être intégrées dans des modèles informatiques capables de simuler l'évolution de l'atmosphère à l'échelle planétaire, et d'estimer concrètement ce que le boom spatial lui fait subir. Le budget nécessaire a été estimé entre 6,4 et 8,7 millions d'euros.

Le rapport déplore aussi un certain vide juridique. Aujourd'hui, lorsqu'un opérateur obtient une licence de lancement, les évaluations environnementales imposées se concentrent essentiellement sur l'impact local (bruit, qualité de l'air au sol, risques pour les populations proches du site). Ce que ces satellites libèrent dans la stratosphère en brûlant des années

plus tard, à des milliers de kilomètres de là, n'entre dans aucune case. Les auteurs du rapport demandent une mise à jour urgente de ces cadres légaux, pour y intégrer les effets chimiques des rentrées atmosphériques sur l'atmosphère supérieure, et notamment sur l'ozone. Un chantier que les cinquante signataires jugent aussi pressant que le programme de recherche lui-même. Si la science avance plus vite que le droit, le cadre légal risque de se retrouver obsolète avant même d'avoir été adapté.

Et si la meilleure réponse était aussi la plus pragmatique ? Le livre blanc rappelle que des technologies de rentrée contrôlée existent déjà, comme les boucliers thermiques radiatifs, et les décélérateurs aérodynamiques gonflables, qui permettent de récupérer des satellites, plutôt que de les incinérer. Avec pour résultat quasiment zéro émission d'ablation, et la récupération de matières premières critiques comme l'aluminium ou le lithium, que l'Union européenne s'évertue par ailleurs à sécuriser dans ses chaînes d'approvisionnement. Les brûler dans la stratosphère commence à ressembler à un luxe que personne ne peut plus vraiment se permettre.

## Samsung va lancer un investissement fou de plus de 570 milliards d'euros pour les prochaines années

Le géant sud-coréen voit dans l'émergence de l'IA une opportunité unique. Et pour en profiter, Samsung va sortir des milliards et des milliards ! Les plus grands gagnants de l'explosion de l'intelligence artificielle sont clairement les entreprises qui fournissent les éléments de base des infrastructures. On pense évidemment à NVIDIA et ses GPU, mais aussi aux fournisseurs en RAM, aux premiers rangs desquels les Sud-Coréens SK Hynix et Samsung. Et preuve de leur réussite exceptionnelle, le premier prépare une entrée en Bourse aux États-Unis, et le second un plan d'investissement total fou.

**Samsung prépare un plan d'investissement de 1 000 000 milliards de wons sur 10 ans**

Lors du premier trimestre 2026, Samsung a dégagé des revenus complètement fous, avec plus de 50 milliards de dollars générés par les composants mémoires. Une ascension phénoménale causée par l'intelligence artificielle, et sur laquelle Samsung veut capitaliser. Reuters nous apprend ainsi que le groupe entend annoncer en début de semaine prochaine un nouveau plan d'investissement de 1 000 000 milliards de wons (soit 571 milliards d'euros), étalé sur une durée de 10 ans.

**Le sud-ouest de la Corée du Sud pourrait particulièrement profiter de ces investissements**

Une partie de cet investissement sera dirigé vers des secteurs traditionnels comme les écrans ou les batteries. Mais Samsung va aussi mettre de l'argent sur la table pour les data centers IA. Et 30% de la somme totale, soit 300 000 milliards de wons (plus de 171 milliards d'euros), servirait à construire des usines de production de puces dans le sud-ouest du pays. En effet, la question de la concentration des activités économiques autour de Séoul est devenue sérieuse du côté de la Corée du Sud. En réponse, Samsung aimerait pouvoir créer d'autres pôles d'activités dans le sud-ouest, mais doit aussi faire face dans ces projets avec des contraintes question infrastructures et main-d'œuvre, qui ne sont pas au niveau de ce que le conglomérat peut trouver autour de la capitale.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الشركة المدنية المهنية للأستاذين/ حمدي باشا أحمد - محمدي مراد، الكائن مقرها بالعنوان المبين أعلاه والموقع أحد عضويتها أدناه.

عن إجراء عملية بيع بالمزاد عن طريق تعهدات (أطراف) محتومة، للعتاد المفصل بالجدول الآتي بيانه المملوك لمؤسسة اتصالات الجزائر - المديرية العملياتية الجزائرية/غرب- الكائن مقرها 43 شارع إبراهيم هجرس "طريق المستشفى"، بني مسوس - الجزائر.

الرقم	التعيين والنوع	القوة	تاريخ بداية الاستغلال
01	GROEL مولد كهربائي	35 KVA	1995
02	GROEL مولد كهربائي	25 KVA	1995
03	GROEL مولد كهربائي	35 KVA	1996
04	GROEL مولد كهربائي	80 KVA	2000

وذلك يوم الأربعاء 2026/07/15 على تمام الساعة العاشرة (10.00س) بالمركب الهاتفي لاتصالات الجزائر/غرب بالشراكة - شارع عرابجي صالح، الشراكة - الجزائر.

**شروط البيع :** البيع بدون ضمان - دفع تسويق مائة ألف (100.000,00دج) - زيارة العتاد بداية من تاريخ صدور الإعلان بالجريدة - التعهدات المحتومة تحمل طابعاً جابانياً (30دج) مع نسخة من بطاقة التعريف الوطنية - دفع نسبة 21% من مبلغ رسو المزداد نقداً وحالياً وغير قابل للاسترداد في حال التخلي أو التخلف - زيارة العتاد بموجب إذن زيارة صادر عن المحضر القضائي - التسديد والمسحب خلال 08 أيام من يوم الرسو، وللمزيد من المعلومات الاتصال بديوان المحضر القائم بالبيع.

**ملاحظة :** يلزم الراغبون في المشاركة سحب دفتر الشروط مقابل مبلغ 2.000,00دج. المحضر القضائي

Les Enjeux Eco: 30/06/2026

# Les voitures breaks, une exception européenne, mais jusqu'à quand ?

Les SUV ont eu la peau des monospaces puis de bon nombre de berlines compactes et familiales dans les gammes des constructeurs généralistes, au point de bouleverser la physionomie des catalogues. En Europe, les breaks compacts chez les généralistes, familiaux et routiers pour les premium font encore de la résistance. Mais jusqu'à quand ?

Telle une plante invasive qui a phagocyté une grande partie de l'écosystème automobile, les SUV ont eu la peau des monospaces puis dans la foulée de bon nombre de berlines traditionnelles compactes et familiales. Une mutation qui transformé profondément la physionomie des gammes des constructeurs généralistes. Les clients cédant aux sirènes de ses silhouettes bien pratiques au quotidien. Quelle sera la suite ? Les SUV seront-ils à l'origine de la disparition des breaks ?

## Quand il est exclusif, le break garde ses chances

La dernière génération en date de l'Audi RS6 avant est sans doute l'exception qui confirme la règle ! La marque aux anneaux ayant commercialisée pour la première fois de sa carrière, en 2019 pour l'année modèle 2020 le bolide sous cette carrosserie au pays de l'Oncle Sam. Dans la contrée à la bannière étoilée, celle qui a inventé les SUV, les breaks ne sont guère prisés. Audi tentera également un entre-deux en commercialisant outre Atlantique la toute nouvelle mouture de l'A6 allroad qui dans les faits se trouve à mi chemin entre le break et le SUV. Dans le même registre mais dans une toute autre sphère tarifaire, le break baroudeur Dacia Striker jouera lui aussi la partition du break baroudeur alternative au SUV Bigster dans le cas de la gamme de la marque roumaine du groupe Renault. Si le marché nord-Américain ne court pas après les breaks, la Chine n'en est pas friande non plus. Dans l'empire du milieu, ils passent pour des véhicules utilitaires par leur vaste volume de chargement dont la clientèle n'a que faire. En effet, là-bas, il n'est pas dans les usages de transporter des objets encombrants, la célèbre chaîne de magasins Suédois qui empaquêtent ses



meubles en kit dans des cartons a d'ailleurs fermé début 2026 ses 7 magasins chinois. Les clients se font livrer par des artisans spécialisés. Ce qui explique que là-bas de grandes voitures peuvent parfaitement se contenter d'un petit coffre, les Mazda 6e et Mazda CX-6e copiées sur des modèles chinois en témoignent. D'une certaine manière le second faisant officie de variante "break" du premier.

## L'Europe reste une terre de breaks

Qu'il s'agisse de véhicules issus de marques automobiles généralistes ou bien de spécialistes du premium l'avenir des carrosseries breaks en est en sursis. L'Europe reste l'ultime bastion de ces silhouettes à toit long qui, outre offrir du volume de chargement, sont aussi nettement plus aérodynamiques que les berlines. Pour les véhicules électriques cela

compte même s'il faut compenser un surplus de masse. Le break pourrait donc jouer sa carte en mode branché. Peugeot et Opel restent fidèles au break compact avec les 308 SW et Astra Sports Tourer qui tout deux couvrent un large spectre avec des motorisations hybride, hybride rechargeable, diesel et 100% électrique. Le segment est aussi occupé par les Seat Leon et Volkswagen Golf et Skoda Octavia mais aucune des trois n'est livrable en électrique. Dans d'autres groupe automobile, les doctrines au sujet des breaks peuvent diverger. Le patron de Hyundai Europe, Xavier Martinet a récemment déclaré à nos confrères britannique d'Auto Express "Si l'on parle peu des breaks, c'est parce que la demande dans ce segment est en stagnation" et d'ajouter "En général, nous réalisons plus de bénéfices avec un SUV qu'avec un break". Ainsi, la Hyundai i30 SW ne sera pas remplacée. Cependant dans les rangs de la marque sœur Kia, une K4 Sportswagon est dans les starting-block et prendra la relève de la Kia Ceed SW au quatrième trimestre 2026. Un véhicule d'un format de 4,70 m de long pour un volume de coffre de 604 litres en configuration à 5 places sous tablette. Un gabarit quasiment identique à celui d'une BMW Série 3 Touring. Chez les spécialistes premium d'outre-Rhin l'on joue dans les catégories supérieures. Il n'y a pas de breaks compacts mais plutôt des modèles familiaux et routiers couvrant chez Audi, Mercedes et BMW les deux segments de marché (D et E) aussi bien en thermique plus ou moins hybridé qu'en 100% électrique. Il y a quelques années déjà, Mercedes avait indiqué stopper la production des breaks à l'horizon 2030 mais les stratégies des constructeurs automobiles étant tellement mouvantes ces derniers temps que la marque à l'étoile pourrait se raviser.

## L'IA s'attaque aux automobilistes qui grillent les « Stop »

Dès ce 1er juillet, l'État américain de Virginie déploie des caméras dopées à l'intelligence artificielle. Leur mission ? Vous aligner automatiquement si vous effectuez un "arrêt glissé" au panneau Stop ou si vous refusez la priorité à un piéton. Les États-Unis franchissent une nouvelle étape dans l'automatisation de la répression routière. Grâce à une nouvelle loi qui entre en vigueur au début de l'été, les municipalités de Virginie vont pouvoir installer des radars de nouvelle génération dotés d'algorithmes prédictifs. Objectif avoué : mettre fin à la mauvaise habitude des conducteurs qui transforment le panneau « Stop » en un simple « Cédez le passage ».

### 1. Le filic algorithmique au coin de la rue

Développées en grande partie par des entreprises technologiques comme Obivo, ces caméras intelligentes analysent en temps réel la cinématique des véhicules à l'approche des intersections. Si la voiture ne marque pas un arrêt complet de ses roues, ou si un piéton se



trouve engagé sur un passage clouté, l'IA isole la séquence vidéo. Que les défenseurs des libertés se rassurent (un peu) : la machine ne verbalise pas directement. Les images suspectes sont envoyées à

un officier de police humaine qui valide l'infraction avant de poster le procès-verbal. Pour calmer le jeu sur le respect de la vie privée, le système floute automatiquement les visages des occupants et efface

immédiatement tous les enregistrements ne contenant aucune infraction.

### 2. Un passe-droit pour le permis de conduire

Sur le plan financier, les contrevenants recevront une simple amende civile par courrier. Ironie du système américain, ces infractions automatisées n'entraînent aucun retrait de point sur le permis de conduire et n'impactent pas les primes d'assurance. Un conducteur négligent pourrait théoriquement cumuler des dizaines d'amendes de ce type tout en conservant le droit de rouler. De quoi faire grincer des dents ceux qui y voient principalement une pompe à fric pour les budgets locaux, d'autant que le déploiement initial est entièrement financé par les prestataires privés qui se rémunèrent sur les contraventions.

### 3. Et en Europe, est-ce légal ?

Une telle offensive technologique serait-elle possible sur le Vieux Continent ? Sur le plan purement technique, oui. En réalité, l'Europe a même un train d'avance : des pays

comme la Grèce déploient massivement des réseaux de caméras IA (qui ont flashé près de 29 000 automobilistes en quelques semaines lors de phases pilotes pour des feux rouges grillés), et la France teste des radars capables de détecter le non-port de la ceinture ou le téléphone au volant. Sur le plan juridique et du RGPD, en revanche, les constructeurs de radars doivent marcher sur des œufs. En Europe, le principe de « minimisation des données » s'applique de manière féroce. Pour qu'un tel radar automatique soit légal chez nous, il doit impérativement intégrer un traitement local des images (Edge Computing). La caméra doit flouter instantanément les passagers, détruire les données des conducteurs innocents dans la milliseconde et ne transférer aux forces de l'ordre que la stricte preuve de l'infraction (plaque d'immatriculation et contexte). Bref, si l'Europe ne bannit pas l'IA routière, sa législation la force à rester aveugle sur tout ce qui relève de la vie privée.

Mots fléchés

Ultérieur	Culte rendu à Dieu	Fléchie	Avion à réaction	Délaissées	Pendant la révolution	Propage
Bateliers	Refuse d'admettre	Ruineuse	Descendant de	Reliquat	était phrygien	Encaissées
					Division de couronne	
Nostalgiques de Sion					Plat traditionnel du Vietnam	
Mesurées du bois					Êtres	
				Elle peut-être tenante		
Ligne d'intersection de deux plats	Mot de bambin			Elle peut devenir cancéreuse		
			Marchande	Cochonnerie		Secrétée par un mollusque
Action de remettre à sa place	Insecte noir			Originaires		Sur une plaque espagnole
	Hypothèse			Commune de la Mayenne		Copie de Jules César et de Marc Antoine
			Saison		Solitaire	Vieux continent
Boîtes électro-rales			Il porte un sabot	Assaisonner		
Volonté						
		Le plus haut col de France	Atomes		Abandonné	
Occupé	Sous-préfecture de l'île de Batou				Marque sportive	
	Bateau ivre (Arthur)				Erbium	
			Elle sépare la Grèce de la Turquie			Facteur de croissance
						Éjecté hors de soi
Célèbre orateur grec					Racolage en argot	
Chef musulman			Base de l'imposition		Arrose Innsbruck	
			Prénom arabe			Balancés
						Royaume médiéval
Long rouleau de plumes			Champion de Formule 1 (Ayrton)			Roue à gorge
Ville festivalière			Levant			
						Eclotions
Simple d'esprit	Cité engloutie	Terre d'argile ocreuse			Un sens	Sous-préfecture du Jura
		Pays de Proche Orient			Transpirée	
				Laitue, batavia, frisée, scarole		
				Fluide gazeux		
Baryum	Samarium		Génisse de l'ouest de la France			Nous connaissons son pas
	Ante meridiem		576 mètres en Chine			Dedans
		Dédaigneux				
					Pronom personnel	
Sophistiquée						Fluve écossais

## PÉTROLE

### Le Brent en hausse à près de 73 dollars

Les cours du pétrole étaient en hausse lundi, tirés par les tensions dans la région du Golfe et du Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, prenait 1,28% à 72,91 dollars en début d'échanges à Londres. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 1,76% à 70,45 dollars.

# Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

## Eco



Mardi 30 juin 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

## MONNAIES

### Le dollar en légère baisse face à l'euro

Le dollar s'affiche en baisse lundi face à l'euro, les investisseurs demeurant incertains face aux tensions dans la région du Golfe et du Moyen-Orient.

Le billet vert perdait 0,17% face à la monnaie européenne, à 1,1404 dollar pour un euro, et 0,11% face à la livre, mais grappillait 0,09% à la devise japonaise, à 161,89 yens pour un dollar. Le forum des banquiers centraux organisé à partir de lundi par la Banque centrale européenne (BCE) à Sintra, au Portugal, donnera lieu à un panel particulièrement attendu mercredi auquel prendra part le nouveau président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Kevin Warsh. Ce dernier s'est récemment opposé à prodiguer aux marchés des orientations sur quels développements pourraient amener la Fed à relever ses taux à l'avenir, "de sorte que la volatilité autour des principales publications économiques pourrait augmenter", estime un analyste. APS

## LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

### Début du vote dans les bureaux itinérants des wilayas du Grand Sud

Les opérations de vote pour les élections législatives du 2 juillet ont débuté lundi au niveau des bureaux de vote itinérants déployés dans les wilayas du Grand Sud, a-t-on appris auprès des délégations de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Ces bureaux ont été déployés dans diverses zones éparses des wilayas d'Ouargla, Illizi, In-Guezzam et Tamanrasset où le scrutin a été avancé, réglementairement de 72 heures.

Dans la daïra frontalière d'El-Borma (wilaya d'Ouargla), six (6) bureaux itinérants ont été ouverts pour permettre aux 8.597 électeurs et électrices d'exercer leur devoir de vote dans de bonnes conditions et de choisir entre les huit (8) listes partisanes en compétition à ces législatives.

L'opération a débuté sous la supervision du coordinateur de wilaya de l'ANIE, Said Benberdi, qui a précisé que la wilaya de Ouargla compte 531 bureaux de vote, totalisant 211.782 inscrits.

A l'extrême Sud du pays, quatre (4) bureaux itinérants, totalisant 5.878 électeurs, sont déployés dans les zones éparses de la wilaya d'In Guezzam, dont trois (3) ont commencé à recevoir les électeurs, alors que le quatrième est concerné par le vote avancé réglementairement de 48 heures.

Ces bureaux sont répartis à travers les zones éparses des communes d'In-Guezzam et de Tin-Zaouatine afin de permettre aux électeurs d'accomplir leur devoir civique dans de bonnes conditions.

Selon les représentants de l'ANIE, "toutes les conditions organisationnelles et logistiques ont été réunies pour le bon déroulement des opérations de vote".

Les opérations de vote ont également débuté dans les bureaux de vote itinérants des wilayas d'Illizi (9) et Tamanrasset (7) où le scrutin est réglementairement avancé de 72 heures, et se déroule dans de bonnes conditions. (APS)

## TRANSPARENCE, GOUVERNANCE ET PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

### Les réformes engagées par l'Algérie présentées au FMI

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Mme Salima Mousserati, a reçu une délégation du Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre des consultations périodiques menées par le Fonds avec l'Algérie au titre de l'article IV des statuts du Fonds, a indiqué hier l'instance dans un communiqué. Cette rencontre, tenue dimanche soir en présence de membres du Conseil de la haute autorité et de ses cadres, a permis de "passer en revue les réformes engagées par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de renforcement de la transparence, de la bonne gouvernance, et de la prévention de la corruption", précise la même source.

A cet égard, le communiqué rappelle la concrétisation de l'engagement du président de la République en faveur de "la moralisation de la vie publique, de la lutte contre la corruption et de l'adaptation du système législatif national aux normes internationales, notamment à travers la création de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, outre le lancement de plusieurs initiatives visant à ancrer la culture de l'intégrité et à renforcer le système national de prévention de la corruption".

A cette occasion, Mme Mousserati a présenté "un exposé sur les missions et les attributions de la Haute autorité, en

sus des principaux programmes et projets qu'elle supervise, notamment la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, l'indice de performance d'intégrité (IPI) "Nazaha", le projet du texte réglementaire fixant les dispositifs de transparence, les procédures de déclaration de patrimoine et leur traitement, les mécanismes de signalement et de dénonciation des faits présumés de corruption, ainsi que les efforts déployés dans le domaine de la transformation numérique à travers le développement des plateformes électroniques de la haute autorité". Elle a également évoqué les programmes de la Haute Autorité en matière de "sensibilisation, de formation et d'accompagnement des secteurs ministériels, des établissements publics et de la société civile". Mme Mousserati a, en outre, "présenté les résultats préliminaires enregistrés au niveau de plusieurs secteurs ministériels et établissements, notamment à

travers l'ancrage de la culture de la prévention de la corruption, le renforcement des mécanismes de conformité et de transparence, ainsi que l'amélioration de la performance institutionnelle, contribuant ainsi à la consécration des principes de bonne gouvernance et à l'amélioration de la qualité du service public", ajoute le texte.

De leur côté, les membres de la mission du FMI ont pris connaissance de "l'expérience algérienne dans le développement du dispositif national de prévention de la corruption".

Ils ont également échangé avec les cadres de la Haute Autorité sur "les mécanismes de contrôle, le renforcement de la transparence et de la prévention de la corruption, ainsi que sur le rôle joué par cette institution dans l'accompagnement des réformes institutionnelles visant à consolider la bonne gouvernance et à améliorer la performance publique", conclut le communiqué. APS



### تهنئة

بمناسبة ازديان فراش عائلة عزوني بمولود جديد بهي الطلعة،  
اختارت له من الأسماء "ياسر"،  
تتقدم عائلة أقيني بأحرّ التهاني وأطيب التبريكات،  
وتسأل الله العليّ القدير أن يجعله من مواليد السعادة،  
وأن يُثبته نبأاً حسناً،  
ويقر به أعين والديه،  
ويجعله من الذرية الصالحة، البارة بالديه،  
الحاملة لرسالة الخير والمحبة.

## BIOSÛRETÉ ET BIOSÉCURITÉ EN AFRIQUE DU NORD

### L'Institut Pasteur d'Algérie désigné Centre régional d'excellence

L'Institut Pasteur d'Algérie a été officiellement désigné Centre régional d'excellence pour la biosûreté et la biosécurité pour la région de l'Afrique du Nord, a annoncé lundi un communiqué du ministère de la Santé. Cette désignation intervient "en vertu d'une notification officielle émise par les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC)", a précisé la même source, ajoutant que cette désignation "constitue une reconnaissance continentale de la place scientifique, des compétences et des infrastructures dont dispose l'Institut dans les domaines de la biosûreté et de la biosécurité". Cela "traduit également la confiance accordée aux compétences nationales et aux institutions scientifiques algériennes par les organismes africains de santé", selon la même source.

"Cette désignation est le fruit d'un pro-

cessus d'évaluation précise et globale engagé avec le dépôt du dossier de candidature de l'Institut en octobre 2025, puis d'une mission d'évaluation effectuée en février 2026 par des experts des Africa CDC. Cette visite s'est soldée par la désignation de l'Institut Pasteur d'Algérie comme centre régional de référence pour l'Afrique du Nord", a noté le ministère.

Cette réalisation confirme "l'engagement de l'Institut Pasteur d'Algérie à poursuivre sa mission en tant qu'institution nationale de référence au service de la santé publique et à contribuer au renforcement de la sécurité sanitaire en Afrique, à travers le développement des capacités, le soutien à la formation et le renforcement de la coopération scientifique et technique entre les pays de la région.

Elle conforte également la place de l'Algérie comme pôle régional de référence

en matière de renforcement des capacités, de développement des compétences et de maîtrise des risques biologiques au niveau de la région", ajoute le communiqué. Dans le cadre de ses nouvelles missions, l'Institut Pasteur d'Algérie accueille, sur le site de Sidi Fredj, du lundi 29 juin au 3 juillet prochain, une formation régionale de niveau I en ingénierie du confinement biologique, destinée à des experts et spécialistes de plusieurs pays d'Afrique du Nord, sélectionnés par les Africa CDC.

A cette occasion, le ministère de la Santé réaffirme "son engagement en faveur du renforcement de la biosûreté et de la biosécurité, ainsi que de la consolidation de la préparation des systèmes de santé face aux différentes menaces sanitaires, au service de la sécurité sanitaire nationale, régionale et continentale".